

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 17 MARS 1999

I N F O R M A T I Q U E

C A H I E R
B

Culture Page B 10
Économie Page B 2
Les sports Page B 8
Télévision Page B 9



Josée
Blanchette

Les thérapeutes

Le printemps vous prend-il par surprise que sitôt vous réalisez combien l'hiver vous a bouffé vos dernières énergies. Mise au point, changement d'huile, pneus d'été, magasiner un mécanicien de l'âme demande une santé mentale hors du commun.

Au fil des déceptions amoureuses, des deuils inévitables et des remises en question nécessaires, j'ai eu quelquefois recours à l'assistance d'une psy. En fait, j'ai passé le plus clair de ma vingtaine en thérapie, assise à l'urgence psychiatrique de l'hôpital Saint-Luc, coincée une fois par semaine entre une parano chronique et un fou furieux sous médication lourde (une version moderne de la camisole de force), me dissimulant le visage derrière une revue dans la salle d'attente. A observer mes frères et sœurs maganés, j'avais l'impression d'être guérie de mes petits bobos intérieurs, mais j'aspirais néanmoins à la perfection. Un jour, j'ai simplement accepté d'être folle et je n'y suis plus retournée.

Psychiatre ou psychologue, je ne fais pas trop de cas du titre ou du diplôme, et encore moins de l'orientation, sauf pour les psychanalystes, que je n'arrive pas à prendre au sérieux à cause de leur trop grand sérieux, justement. Je choisais la personne qui m'aidera à accepter mes différences — et, à certaines périodes de ma vie, à me remettre carrément au monde —, guidée par un instinct aussi sûr que celui qui me pousse vers telle marque de bas de nylon plutôt qu'une autre. Je n'ai jamais eu maille à partir avec un psy.

Faire l'emptette d'un être humain, peu important ses compétences et ses failles, présente toujours un aspect épi-neux, surtout en matière de confort mental. Il vous faudrait toute votre tête, or vous vous possédez à peine. Ce qui convient aux uns donne des poussées d'urticaire aux autres. *Protégez-Vous* ou le *Consumer's Report* ne vous sont d'aucun secours. Rien ne vaut un face-à-face pour décider si le visage du psy vous revient ou non, si sa façon de rouler les r vous pousse aux confidences ou à la démenche.

Depuis le temps que je vais les magasins, mes exigences s'améliorent et j'en suis venue à la conclusion très claire que pour établir une relation de confiance, il me fallait un psy juste un peu moins folle que moi. Et qui dit «relation de confiance» dit rigueur, honnêteté, respect, ponctualité et discrétion, ce qui se résume par le mot professionnalisme. J'ai consulté des pys qui me confiaient leurs problèmes de couple, d'autres qui me conseillaient un café décaféiné pour diminuer l'anxiété (disponible à 30 \$ le kilo chez Milano), d'autres encore regardaient leur horloge si souvent que j'avais l'impression d'être devant un banquier suisse. J'ai vu des pys s'intéresser davantage à leur chèque qu'à mes échecs. J'ai vu des pys oublier des rendez-vous, écouter une séance parce qu'ils se rendaient au théâtre, annuler des rencontres parce qu'ils partaient en voyage en Europe, sans égard pour la détresse abyssale ou les besoins pressants de leurs patients. Si ça ne va pas, il reste toujours les urgences et les antidépresseurs.

Les clients qui s'absentent

Dernièrement, je suis tombée sur une psy fort bien de sa personne et très pertinente quant à la nature étherée de la mienne. J'étais certaine d'avoir déniché la perle rare, jusqu'au moment (au bout de deux séances) où je lui annonçai mes vacances prochaines et qu'elle me fit part de ses conditions en matière de rendez-vous manqués. Dans le milieu psy, il est de pratique courante (surtout dans les approches analytiques, où tout est matière à se gratter les poux, même la façon de tendre le chèque au docteur) de faire payer les clients qui s'absentent. Peu importe le préavis, 24 heures ou deux semaines, on estime que la stabilité du rendez-vous est un facteur de réussite de la thérapie. Et de la réussite du psy, qui peut ainsi assumer le coût de son café à 30 \$ le kilo et celui de ses congrès en Europe.

Cette coutume est le corollaire d'un loyer, sauf que vous n'avez pas accès au psy 24 heures par jour, sept jours par semaine. Les consultations s'échelonnent entre 65 et 85 \$ l'heure, on peut convenir d'une mensualité moyenne de 300 \$, que vous soyez présent ou non. Ma psy exigeait la moitié du tarif pour les trois premiers rendez-vous manqués et le plein tarif pour les suivants. «C'est comme ça que vous favorisez l'autonomie chez vos clients?», lui ai-je demandé. «Je ne vais quand même pas prendre mes vacances en même temps que vous juste pour ne pas être obligée de payer lorsque je décide de partir.» Voyant que je me braquais sérieusement devant cette éventualité, la psy a cru bon m'expliquer qu'elle me rendait ma liberté: «C'est le contraire de ce que vous pensez. Ainsi, vous n'avez pas à vous sentir coupable si vous manquez un rendez-vous sans avertir. Cette heure vous appartient. Vous en faites ce que vous voulez.» Elle m'a aussi parlé de l'hypothèque que je continuais à payer lorsque je quittais le pays et du prix de mes escapades en Guadeloupe. Comme il ne restait que trois minutes, elle s'est arrêtée.

Une pute tiendrait le même raisonnement à ses clients, on appellerait la police. Une femme de ménage exigerait un traitement semblable, on l'envairrait sur les roses. Mais une psy, qu'on consulte nécessairement parce qu'on doute de tout et de soi-même, une psy capable d'avoir de l'ascendant sur vous après une seule rencontre, qui porte en elle tous vos secrets, toutes les réponses et la science infusée dans la camomille du réconfort, une psy reste bien la dernière personne dont vous avez envie de mettre en doute les affirmations.

Et pourtant... Je me suis fait télécopier le code de déontologie des psychologues en appelant au Bureau du syndicat (514 738-1881). À l'article 58.6 de la section sur les actes dérogatoires (comme avoir des relations sexuelles avec son client), il est dit qu'on ne peut réclamer des honoraires pour des actes professionnels non rendus. L'Ordre des psychologues ne consent aucune forme de rémunération pour des rendez-vous annulés dans un délai de 24 heures. La moitié de la somme convenue peut être exigée en deçà de ce délai.

L'Ordre des psychologues ne peut rien entreprendre contre un de ses membres à moins qu'une plainte formelle soit déposée à l'endroit du professionnel. Ce qui fut fait. Folle, peut-être. Mais pas complètement folle.

joblo@cam.org

Pirates de l'octet

Les hackers, qui tirent plaisir et fierté du piratage de systèmes informatiques, s'ils causent des maux de tête à plusieurs, arrivent aussi à exciter l'imagination et à attirer la sympathie du public. On peut le comprendre: ils surfent aux limites du droit, des frontières et des connaissances.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

«**A**loha, this site was hacked, but not with bad meanings [sic].!» Ceux qui ont voulu consulter le site de la Régie du logement, le week-end dernier, ont eu la surprise de voir la page d'accueil familière remplacée par la réplique d'un billet de banque néerlandais, accompagnée de la signature «Hacked by De Meestertervalser» («pirate par De Meestertervalser») et d'un texte qui interpellait, en anglais, les responsables du site: «Ce site a été piraté, mais sans mauvaises intentions. C'était juste pour prouver que la sécurité sur ce site... enfin, y avait-il de la sécurité? Alors, les administrateurs, je vous ai aidés.»

«C'est la première fois que cela nous arrive, dit Pierre Marchand, responsable du site Internet de la Régie du logement, où l'on avait corrigé la situation lundi matin. Comme notre site en est un d'information et non de transactions, les conséquences ne sont pas trop graves... D'autant plus que le pirate n'a rien détruit dans le site.» On s'est tout de même empressé de corriger les failles du système informatique qui avaient permis au pirate de s'infiltrer.

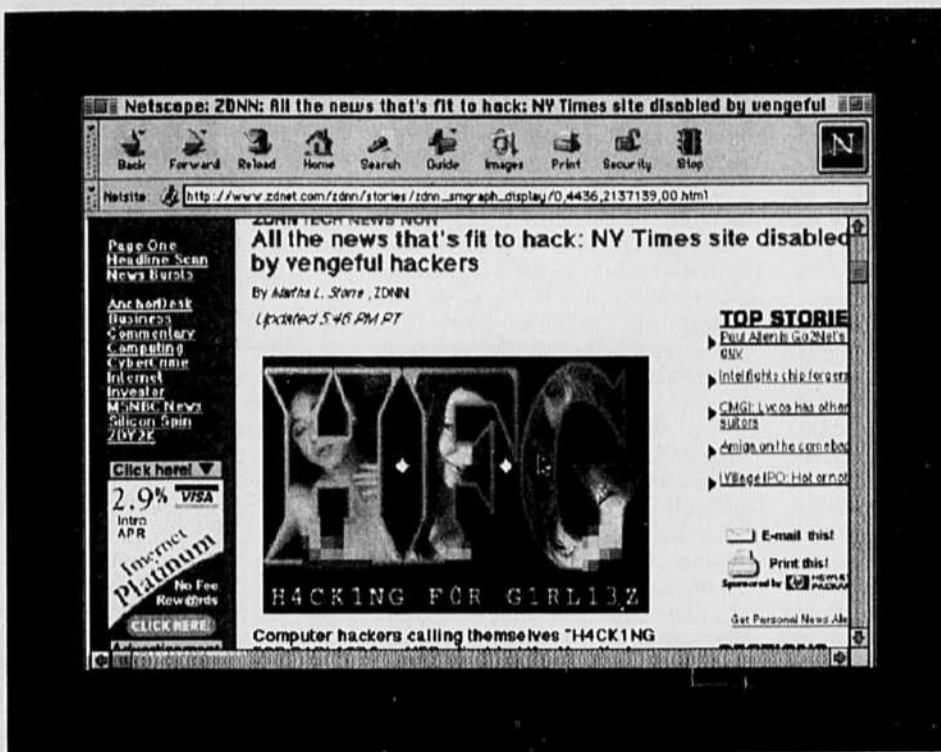
Ce cas de hacking, comme on appelle dans le monde entier cette activité, illustre parfaitement les méthodes et les motivations de la plupart de ces pirates des temps modernes. Ceux qui se décrivent comme de «vrais» hackers se targuent d'agir, en effet, dans le plus pur désintéressement. «Leurs motivations premières sont la curiosité et le partage de l'information», explique Michel Dumais, vice-président du Forum des informateurs et du multimédia, chroniqueur à Radio-Canada... et lui-même ex-hacker.

En principe, on entre dans les systèmes pour le plaisir de déjouer les systèmes de sécurité, pour percer le secret des codes, puis on s'empresse de mettre les connaissances nouvellement acquises au service de la communauté... Et les hackers «blancs», qui «travaillent» pour leur plaisir, sont pour l'instant en majorité et regardent de haut les hackers «noirs», motivés par la vengeance ou l'argent... Heureusement, d'ailleurs, car les auteurs de hackings restent pour l'instant très difficiles à coincer.

D'ailleurs, les organisations qui en sont victimes, tant publiques que privées, sont souvent beaucoup plus réticentes à en parler qu'on ne l'a été à la Régie du logement. «Les gens en parlent au téléphone sans vouloir mettre quoi que ce soit par écrit», raconte Max Chassé, responsable du laboratoire de veille technologique mis sur pied par la Commission d'accès à l'information. Et je me fais toujours dire: «Si tu racontes ça ailleurs, on n'en a jamais parlé...» Ensuite, lorsque les auteurs des méfaits finissent par être retracés, ils sont très rarement condamnés. «La preuve technique peut être très complexe à monter et les juges finissent souvent par acquiescer les accusés», dit Pierre Trudel, spécialiste du droit informatique à l'Université de Montréal.

Et souvent, avant même d'en arriver là, il faut avoir pu décider dans quel pays on portera la cause... «Comme le «hacking» se fait sans tenir compte des frontières, ce n'est pas simple, dit-il. Il y a beaucoup d'aspects sur lesquels on ne s'est pas encore vraiment penchés.»

On aura peut-être l'occasion de le faire bientôt. Il y a un peu plus d'un mois, la GRC a arrêté, au domicile de ses parents à Montréal, un adolescent de 16 ans qui sera accusé d'avoir piraté de nombreux systèmes infor-



Voici ce qu'on pouvait voir en entrant dans le site du New York Times après le passage de pirates, en septembre dernier.

matiques en Amérique du Nord, dont celui du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston, ceux de nombreuses universités américaines, de même que de nombreux serveurs Internet au Canada. «Il a vraiment fait beaucoup de dommages, c'est un des cas les plus importants dont nous avons pu nous occuper», dit Mike McCrory, enquêteur à la division des crimes informatiques de la GRC, responsable du dossier.

L'enquêteur McCrory est en train de compléter un rapport qu'il espère déposer d'ici un mois au procureur de la Couronne. «Je vais recommander fortement que nous suspect soit accusé, dit-il. Il ne montre aucun regret quant aux dommages qu'il a faits et dont il s'était d'ailleurs vanté un peu partout.»

Sa façon de faire lui vaut aussi probablement d'être regardé de haut par ses «confères». D'abord, parce qu'il contrevient de façon flagrante au code d'éthique, même très large et très flou, duquel les hackers aiment se réclamer.

Ensuite, parce qu'il s'est fait retracer et arrêter... «Dites-vous bien que les plus gros exploits en «hacking» sont des choses dont vous n'avez jamais entendu parler!», dit Martin Charbonneau, responsable de la sécurité informatique à GroupaXion, la division des nouveaux médias de l'agence de publicité montréalaise Groupaction Marketing. Ce sont les plus jeunes qui font du show... et qui se font prendre.»

Martin Charbonneau, qui a 26 ans, a lui-même appartenu, dans sa jeunesse (!), à l'univers des hackers. Il a attrapé la piqûre de l'informatique vers 13 ans, lorsque ses parents ont acheté un IBM PC Junior, «une bonne machine pour le temps», se souvient-il. Il a par la suite attrapé la piqûre du hacking lorsqu'un modem s'est ajouté à l'équipement, à l'époque où Internet en était encore à ses balbutiements. «J'ai monté un système de BBS [Bulletin Board Service, c'est-à-dire babillard électronique] et je suis entré en contact avec d'autres qui avaient les mêmes connaissances et les mêmes aptitudes que moi», raconte Martin Charbonneau, qui, avec ses nouveaux «amis», a commencé à chercher des moyens de trouver les «portes d'entrée» pour des modems d'entreprises, puis de décoder les mots de passe qui lui permettraient d'accéder à divers réseaux...

Sa passion pour le hacking a été sérieusement refroidie il y a cinq ans, lorsque la GRC a frappé à six heures du matin à sa porte, tout comme à celle d'autres membres d'un réseau qui distribuait des logiciels piratés... «Ça m'a donné un coup de pied au derrière, raconte-t-il. C'est là que j'ai décidé de faire autre chose.»

Il s'emploie maintenant à prévenir, pour les clients de l'entreprise où il travaille, les conséquences du hacking et de possibles fraudes... Ce qui lui vaut probablement, à lui aussi, d'être regardé de haut dans la communauté des hackers purs et durs. «Qu'est-ce qui, pour l'univers des «hackers», peut représenter une menace plus grande que les raids gouvernementaux, les poursuites, la surveillance orwellienne et l'hystérie collective?», peut-on ainsi lire dans la dernière édition de *2600 Magazine: The Hacker Quarterly*. La réponse donnera sans doute un choc à plusieurs: le succès. [...] Les «hackers» «réformés» sont maintenant engagés en grand nombre par les entreprises américaines. [...] Ce n'est pas mauvais en soi. [...] Mais qu'arriverait-il si des organisations de «hackers» en venaient à disparaître parce que leurs membres, engagés à des postes lucratifs, ne voulaient pas que l'on apprenne qu'ils font partie de la communauté des «hackers»? Qui se serait chargé de montrer au public à quel point Microsoft était loin d'être sécuritaire?»

Les hackers surfent aux limites du droit, des frontières et des connaissances. D'ailleurs, leur principal outil, aux dires mêmes des hackers repentis, est la négligence des entreprises. «Bien des sites de «hackers» comportent de l'information que tout bon administrateur de réseau devrait connaître, dit Martin Charbonneau. Il faut se tenir au courant des failles des systèmes. Les administrateurs de réseaux négligent de le faire, mais pas les «hackers»...» Si la Commission d'accès à l'information a ouvert son laboratoire, c'est d'ailleurs pour sensibiliser les entreprises aux questions liées au piratage. «Beaucoup ont l'impression que ça n'arrive qu'aux autres», dit Max Chassé. Mais c'est loin d'être le cas.»

Quant aux hackers, bien des informaticiens montrent du doigt le fait que, obsédés qu'ils sont par l'exploration et le partage des connaissances, ils font, à bien des égards, œuvre utile. Ainsi, les hackers qui ont diffusé par Internet le logiciel *Backorifice*, un «cheval de Troie» qui permet d'entrer sur les systèmes programmés avec *Windows*, avaient d'abord averti Microsoft, qui a nié qu'il pouvait exister des failles dans son nouveau système... Les hackers ont d'ailleurs une prédilection pour les grands de ce monde: aux États-Unis, les sites de la NASA, de la Défense, du FBI et des diverses instances gouvernementales représentent des cibles de choix. Ici, on s'attaque à la GRC et, encore une fois, aux divers ministères. «Plus les systèmes sont gros, plus c'est tentant», dit Max Chassé. En outre, les hackers font souvent montre, dans leurs exploits, d'un certain humour. En septembre dernier, par exemple, sur le site de l'austère *New York Times*, la page d'entrée a été remplacée par celle d'un site porno, accompagnée d'un texte explicatif: les auteurs de l'exploit ont agi pour venger le traitement fait, dans les pages du journal, aux actions d'un des leurs, arrêté et emprisonné en 1995. «Les «hackers» ont un côté un peu romantique, ils sont comme les cow-boys d'autrefois», observe Pierre Trudel.

Mais leurs gestes doivent quand même cesser d'être pris à la légère, souligne-t-on à la GRC, où le personnel, à la division des crimes informatiques, vient de passer de 18 à 56 personnes. «On parle quand même d'atteinte à la propriété et parfois à la vie privée, dit le capitaine Marc Gosselin, responsable de la division. Laissez-les faire des gens qui entreraient dans votre maison, en été, sous prétexte que la fenêtre était ouverte?»



La page d'accueil «normale» du New York Times.

Quelques sites Internet
www.rootshell.com
www.hackpalace.com
www.hackers.com
www.jabukie.com/The_Legacy_Main_page.htm
www.neworderbox.sk/
www.antonline.com
www.2600.com

En principe, on entre dans les systèmes pour le plaisir de déjouer la sécurité, pour percer le secret des codes, puis on met vite tout cela au service de la société, mais...

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Téléphonie dans les Maritimes

Une alliance est en vue

REUTERS

Les quatre sociétés de téléphonie des provinces maritimes ont annoncé hier qu'elles discutaient d'une éventuelle fusion qui les placerait sous le contrôle partiel de la plus grande société de télécommunications du Canada, BCE.

Bruncor, NewTel Enterprises, Maritime Telegraph and Telephone Co. et Island Tel ont déclaré dans un communiqué de presse conjoint qu'elles avaient entamé des pourparlers à propos d'une fusion de leurs activités, mais aucune décision n'a été prise pour le moment. «Nos discussions à ce jour démontrent qu'en combinant nos ressources nous pouvons créer une entreprise bien plus forte, ont déclaré les sociétés. Nous croyons qu'une fusion entraînerait pour une nouvelle entreprise et pour les provinces de l'Atlantique des possibilités d'investissement nouvelles et une meilleure croissance.»

La société montréalaise BCE, propriétaire à part entière de Bell Canada, plus grande société de téléphonie canadienne, détient des parts importantes dans les quatre entreprises de l'Atlantique. BCE appuie la fusion projetée mais précise qu'elle n'est pas à l'origine de l'idée. «Si les quatre compagnies arrivent à une entente acceptable et décident de l'appliquer, nous allons certainement les appuyer. Au bout du compte, toutefois, c'est à eux de décider», a déclaré à Reuters le porte-parole de BCE, Don Doucette.

BCE détient une part de contrôle de 54,9 % dans NewTel, une part de 44,8 % dans Bruncor et une participation de 34,4 % dans MT&T. Cette dernière société détient 52 % de Island Tel, qui dessert la minuscule province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les analystes voient d'un bon œil la fusion projetée en raison du haut degré de coopération existant entre les quatre sociétés et BCE. L'industrie canadienne des télécommunications, en pleine vague de dérégulation, a été bouleversée par une série de fusions et d'alliances au cours des derniers mois, les joueurs régionaux et internationaux tentant de se positionner dans le nouveau marché de la transmission interurbaine de la voix et des données.

Bouleversements

La concurrence émergente dans la téléphonie locale a également provoqué son lot de bouleversements. Au début du mois, AT&T Canada Corp., détenu à 33 % par AT&T Corp., et la firme de Calgary MetroNet Communications Corp. ont annoncé une fusion évaluée à sept milliards de dollars. Du coup, Bell Canada a vu apparaître un rival important capable de le concurrencer d'un océan à l'autre.

À la fin de janvier, les actionnaires de BC Telecom et de Telus Corp. ont approuvé la fusion des deux sociétés, créant un concurrent de taille dans l'Ouest canadien.

Et les rumeurs abondent sur les marchés financiers à propos d'une éventuelle alliance ou fusion de BCE avec un grand partenaire international. «Il va se brasser de grosses affaires au cours des prochains mois», a estimé John Drolet, analyste chez Yorkton Securities.

Les quatre provinces atlantiques abritent quelque 2,3 millions d'habitants, soit un peu moins de 8 % de la population canadienne. Bell Canada compte pour sa part sept millions de clients résidentiels et commerciaux parmi les 18 millions de personnes vivant en Ontario et au Québec.

Spécialisation de la Bourse de Montréal

La place financière de Montréal devrait en être renforcée, croit Landry

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, veut s'assurer que la spécialisation de la Bourse de Montréal dans les produits dérivés «consolide» Montréal en tant que place financière ainsi que les efforts du gouvernement pour la création de centres financiers internationaux (CFI).

Au cours d'une conférence de presse, Bernard Landry s'est montré à la fois intéressé et prudent en ce qui concerne le projet de la Bourse de Montréal d'abandonner les transactions sur les actions aux Bourses de Toronto et de Vancouver afin d'obtenir en retour le monopole canadien sur les produits dérivés.

«Nous ne voudrions pas qu'une chose pour laquelle nous n'aurions pas posé toutes les bonnes questions vienne, même à un moindre degré, mettre en péril la renaissance de Montréal comme place financière», a-t-il livré.

Non seulement le projet des Bourses canadiennes passera dans le collimateur de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), mais le ministre l'a soumis à l'examen d'un groupe de travail qui pourra «aller plus vite au cœur des choses». Pour faire leur rapport, qui doit être rendu le 30 avril, les membres de ce groupe, présidé par Jean Turmel de la Banque Nationale, auront «les moyens de faire venir des consultants nord-

américains et européens», a promis M. Landry.

Car, aux yeux du ministre, la problématique de la Bourse de Montréal s'inscrit dans des mouvements à l'échelle mondiale auxquels se livrent les places boursières. En cela, M. Landry se range aux arguments du président de la Bourse de Montréal, Gérald Lacoste, et rappelle que le déclin du parquet montréalais remonte aux années 50.

Pas de procès d'intention

Refusant de faire un procès d'intention au président de la Bourse de Montréal ou à ses propriétaires, les grandes banques canadiennes, M. Landry a souligné qu'il était faux de dire que la Bourse s'en irait. «M. Lacoste dit que la Bourse se spécialise dans ce qu'elle a fait de meilleur ces dernières années. Elle est en déclin dramatique dans les actions mais, dans les produits dérivés, elle a fait un peu comme Chicago, elle a développé une belle spécialité où elle est efficace. La valeur ajoutée, c'est l'avenir. Je ne peux pas claquer la porte à quelqu'un qui me fait cette démonstration: elle est cohérente, elle est logique», estime M. Landry.

En revanche, le gouvernement ne peut pas se lancer tête baissée dans l'aventure. «Il y a une vertu et un fondement à la recherche de la Bourse de Montréal. Mais il n'aurait pas été responsable de donner le feu vert et d'approuver le projet sans avoir des réponses à une série de questions tou-

chant les entreprises et les épargnants, l'importance de Montréal comme place financière, l'impact sur d'autres activités périphériques et sur l'emploi», a-t-il dit.

L'entente de dix ans que proposent les Bourses canadiennes consacrerait l'intégration et la complémentarité des marchés financiers au Canada. Qu'advient-il de cette restructuration dans un Québec souverain? «Dans l'hypothèse d'un Québec souverain, peut-être qu'on choisirait une tout autre approche», estime le ministre. «Peut-être que l'intégration monétaire des Amériques aura, au moins dans les esprits, cheminé.» M. Landry a indiqué que, s'il est vrai que la souveraineté est essentielle à une nation, tel n'est pas le cas d'une Bourse.

Comme à son habitude, M. Landry a pris fait et cause pour la libre circulation des capitaux, ce que son gouvernement n'entend aucunement entraver. «Le monde financier doit cultiver la fluidité. C'est sa caractéristique principale: la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes dans plusieurs cas.»

M. Landry a dit que la Caisse de dépôt et placement du Québec, malgré la vive opposition qu'elle a manifestée contre un projet identique qui était à l'étude à la Bourse de Montréal il y a trois ans, est maintenant prête à «regarder» le dossier. «La Caisse elle-même favorise la libre circulation, si j'ai bien compris; elle s'est départie de Proviso», a-t-il fait observer.

EN BREF

Le Fonds et Telsoft investissent dans Raymark Xpert

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et la société en commandite de placements en logiciel Télésystème (Telsoft) ont investi une somme de 7,5 millions dans Raymark Xpert Systems, firme qui développe et commercialise des logiciels destinés au marché des chaînes de détail. «L'investissement de cinq millions du Fonds et celui de 2,5 millions de Telsoft permettront à l'entreprise d'accélérer la commercialisation, aux États-Unis, des logiciels de pointe qu'elle a développés», peut-on lire dans le communiqué.

Les Américains ont fait 2,1 millions de voyages

Ottawa (PC) — Les Américains ont fait 2,1 millions de voyages d'un jour en automobile au Canada en janvier dernier, soit une baisse de 9,9 % par rapport à décembre. La tempête hivernale qui a touché le centre du Canada en janvier, principalement Toronto et la région de Niagara, a affecté les plans de voyage de milliers de gens voyageant à partir et à destination du Canada, explique Statistique Canada. La baisse globale du nombre de voyages d'un jour en automobile à l'échelle nationale est principalement due à la réduction du trafic vers l'Ontario et plus précisément vers la région du Niagara. Le nombre de résidents des États-Unis entrés au pays en automobile par l'un des ports d'entrée de l'Ontario a diminué de 13,3 % par rapport à janvier 1998, pour s'établir à 1,2 million.

Les livraisons manufacturières ont chuté en janvier

Ottawa (PC) — En janvier, les livraisons des fabricants ont chuté de 0,7 % pour s'établir à 39,2 milliards alors que les livraisons du secteur du matériel ferroviaire roulant sont revenues à la normale après une progression exceptionnelle en décembre. Si l'on exclut les changements observés dans ce secteur, les livraisons sont demeurées pratiquement inchangées en janvier au Canada. Au Québec, les livraisons ont plutôt connu une croissance de 3,3 % pour atteindre 9,36 milliards, a rapporté hier Statistique Canada. La baisse observée au Canada en janvier suit cinq mois de fortes augmentations, les livraisons ont connu un rythme sans précédent depuis la fin de 1994. Cette croissance enregistrée d'août à décembre est attribuable à la fin de la grève chez General Motors aux États-Unis, de même qu'à l'augmentation de la capacité de production de l'industrie automobile canadienne.

Bénéfices records pour les banques américaines

Washington (AP) — Les banques commerciales américaines ont enregistré des bénéfices records pour la septième année consécutive en 1998, à 61,9 milliards \$ US, soit une hausse de 4,7 %. Le coût de la vague de restructurations et de certaines opérations à l'étranger, particulièrement en Amérique latine, a été compensé par de forts revenus, a expliqué lundi soir la Federal Deposit Insurance Corp., précisant que les charges payées par les clients ont rapporté 18,4 % de plus qu'en 1997, à 19,2 milliards. Les États-Unis comptent 8774 banques commerciales. Leur nombre a nettement diminué l'année dernière malgré 190 créations, 557 étant absorbées dans des fusions et trois ayant été fermées. Quant aux 1687 caisses d'épargne du pays, elles ont enregistré une augmentation de 15,6 % de leurs bénéfices, à 10,2 milliards.

Couche-Tard accroît ses profits

(Reuters) — Le détaillant Alimentation Couche-Tard a rapporté hier une hausse de 44 % de son bénéfice net au troisième trimestre terminé le 31 janvier dernier. Le bénéfice net a atteint 2,6 millions, ou 0,18 \$ par action, comparativement à 1,8 million, ou 0,16 \$ par action, un an plus tôt. Les ventes ont crû de 13 %, passant de 248,2 millions au troisième trimestre de 1998 à 281,5 millions en 1999. «La croissance du chiffre d'affaires au cours du dernier trimestre est attribuable au succès de la nouvelle stratégie de commercialisation implantée dès le début de l'année financière et au fait que l'entreprise exploite un plus grand nombre de magasins», a indiqué la société montréalaise par communiqué. Couche-Tard est devenue la plus importante chaîne de dépanneurs au Canada le mois dernier en prenant le contrôle de Silcorp pour 220 millions.

Eaton a perdu 72 millions en 1998

GILLIAN LIVINGSTON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Eaton a perdu 72 millions au cours de l'exercice 1998, a annoncé hier la haute direction de la chaîne. Cette perte équivaut à 3,91 \$ l'action et elle est de 30 millions supérieure aux prévisions des analystes financiers. Il y a neuf mois seulement, Eaton avait prêté un bénéfice de 58 millions pour 1998.

La chaîne est passée à deux doigts de la faillite en 1997, ce qui l'a obligée à se restructurer. Or, bien qu'elle ait fermé plusieurs succursales et supprimé plus de 1500 postes, elle n'a pas réussi à s'accaparer une part substantielle d'un marché dominé par Wal-Mart, Zellers, Sears et La Baie.

La période charnière des Fêtes a été dévastatrice: les soldes, le déclin des ventes et les coûts de la restructuration se sont traduits par une perte de 17,9 millions lors du quatrième trimestre. La compagnie avait perdu 48,5 millions au cours de la même période en 1997. Les ventes de ce trimestre sont passées de 557,4 à 477,3 millions. Pour l'exercice terminé le 30 janvier, les ventes ont chuté de 1,7 à -1,6 milliard.

«Nous avons été déçus des résultats financiers de 1998, plus particulièrement du chiffre d'affaires inférieur aux prévisions et de la réduction de valeur des stocks», a indiqué par voie de communiqué le président et chef de la direction, Brent Ballantyne. Malgré ces pertes, M. Ballantyne a soutenu que la compagnie enregistrerait des progrès grâce à ses réductions de dépenses, sa réorganisation de la gestion, le contrôle de ses inventaires et la croissance des ventes dans ses catégories mode prioritaires.

«Nous avons terminé l'exercice avec un solide bilan», a commenté pour sa part le chef de la direction des finances d'Eaton, Hap Stephen, soulignant la forte augmentation du fonds

de roulement des activités de détail et le maintien du niveau des stocks.

«Ils ne sont pas très forts, a observé Ian Gordon, consultant chez J. C. Williams à Toronto. Ça donne à penser que la décision de mettre l'accent sur ce qu'ils appellent leurs «catégories mode prioritaires» n'est pas la réponse à leurs problèmes.»

Eaton a laissé de côté les articles de tous genres pour se concentrer sur des produits haut de gamme dans l'espoir d'accroître sa marge bénéficiaire, a dit M. Gordon. «Des ventes plus faibles combinées à des marges bénéficiaires plus faibles n'annoncent rien de bon.»

Charges inhabituelles

Au cours du quatrième trimestre, Eaton a affiché des charges inhabituelles de 12,8 millions, constituées principalement d'indemnités de départ versées à 270 employés mis à pied. Eaton a éliminé d'autres emplois le mois dernier, en restructurant sa haute direction et en créant des unités administratives régionales. «Notre repositionnement et les améliorations apportées à notre exploitation se poursuivront en 1999, et nous sommes confiants que notre plan de restructuration nous permettra de récolter, avec profit, les fruits de notre nouvelle orientation stratégique», a déclaré M. Ballantyne.

Les derniers résultats d'Eaton laissent plutôt planer des doutes sur son avenir, a ajouté M. Gordon. «Si elle entend poursuivre ses activités, la première chose à laquelle on s'attend, c'est qu'elle endigue l'hémorragie, qu'elle limite les pertes ou qu'elle tente de les éviter, a-t-il dit. L'autre chose à laquelle il faudrait s'attendre, c'est qu'elle s'assure une certaine marge bénéficiaire tout en maintenant ses ventes, sinon en les accroissant.»

Alors qu'il a été ouvert à l'épargne public à 15 \$ l'été dernier, le titre d'Eaton ne valait plus que 2,09 \$ hier après-midi.

Investissements

Il y aura décelération en 1999

LE DEVOIR

Les intentions d'investissement sont en fortes baisses pour 1999. Dans cette décelération, le Québec pourra toutefois maintenir une performance supérieure à la moyenne canadienne pour une deuxième année consécutive.

La décelération dans les intentions d'investissement sera forte en 1999, selon le dernier relevé de Statistique Canada. L'augmentation attendue pour le Québec est de 1,6 %, contre 10 % en 1998, alors qu'une faible hausse (de 0,2 %) est prévue pour le Canada. Au Québec, le gros des investis-

ments attendus viendra du secteur privé. Ils devraient croître de 4,1 % pour franchir le cap des 25 milliards de dollars cette année — soit le niveau le plus élevé de la décennie — alors qu'au Canada, l'investissement privé devrait s'inscrire en léger recul. L'inverse pourrait cependant se produire dans le segment public, une croissance de plus de 5 % étant anticipée dans ce segment au Canada, comparativement à un recul devant dépasser les 8 % au Québec. Cette dernière prévision n'est pas sans refléter un apport moindre d'Hydro-Québec, après les urgences liées à la tempête de pluie verglaçante.

Métro-Richelieu

Des camionneurs contestent l'entente entre leur syndicat et la compagnie

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La saga juridique des camionneurs de Métro-Richelieu n'est pas terminée s'il n'en tient qu'à l'ancien président de leur syndicat, Réjean Fleury. La CSN a immédiatement répliqué en qualifiant de «vendetta» le geste de M. Fleury.

Au nom de 68 de ces camionneurs, une requête vient d'être déposée au Tribunal du travail pour faire réviser le règlement qui était intervenu entre le syndicat et Métro-Richelieu concernant la fermeture du service de transport. M. Fleury n'est plus président du syndicat et agit aujourd'hui comme porte-parole de ces 68 camionneurs.

C'est en juin 1998 que Métro-Richelieu avait été reconnue coupable d'outrage au tribunal pour ne pas avoir pleinement respecté une ordonnance l'obligeant à réembaucher ses camionneurs, licenciés en 1993. Une négociation s'était alors enclenchée entre le syndicat et Métro, aboutissant, en septembre 1998 à un règlement.

Ce règlement, que la CSN a estimé à environ 33 millions, incluait le versement rétroactif des salaires, des intérêts, des cotisations à la caisse de retraite, des frais médicaux, ainsi que des indemnités. L'entente avait été ratifiée à 87 % par les syndiqués.

Basse manipulation

Mais selon M. Fleury, le syndicat a fait «de la basse manipulation» en demandant aux syndiqués de voter sur les nouvelles offres de la compagnie et sur le règlement lors d'une même assemblée. «Ca a voté sur un blind date», affirmait-il encore hier, en entrevue.

Il critique le règlement intervenu entre le syndicat et Métro-Richelieu, essentiellement parce qu'il s'oppose au dédommagement uniforme de 10 000 \$ versé à tous les camionneurs. Selon lui, certains méritaient davantage parce qu'ils ont vécu un drame familial ou qu'ils étaient le principal soutien financier de leur famille.

M. Fleury accuse donc le syndicat et l'arbitre au dossier de n'avoir «pas fait leur job» d'étudier un à un ces cas et de les indemniser selon ce qu'ils méritent. «Ce qu'on veut, c'est que le Tribunal ordonne au syndicat de retourner devant l'arbitre et de faire le travail qui n'a pas été fait. Que chaque cas soit présenté à un arbitre et il tranchera.»

L'ancien président du syndicat ne croit cependant pas que certains camionneurs ont reçu trop d'argent. Il veut simplement que ceux qui ont subi davantage de préjudices reçoivent plus d'argent.

Dans sa requête, le Syndicat des travailleurs des Épiceries unies Métro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À plusieurs reprises, les camionneurs de Métro-Richelieu ont sorti leurs pancartes.

Richelieu est l'intimé; la CSN et l'arbitre au dossier sont mis en cause.

Réaction de la CSN

À la CSN, l'actuel président du syndicat des travailleurs de Métro-Richelieu, Richard Rodrigue, a dit trouver «déplorable» la «vendetta» de l'ancien président du syndicat Réjean Fleury. Son combat juridique incessant vise à «semer la zizanie et à discréditer son syndicat et la CSN.»

M. Rodrigue rappelle que l'entente intervenue entre le syndicat et Métro-Richelieu avait été entérinée par une très forte majorité de travailleurs, et ce par vote secret. Ils avaient pu prendre connaissance de l'avenant de principe la journée précédant le vote.

M. Rodrigue s'en prend à M. Fleury, qui fait croire aux camionneurs qu'ils pourraient aller chercher encore davantage d'argent en contestant cette entente. «Ce n'est qu'un jeu de marchand d'illusions, qui abuse de la crédulité de gens meurtris par un long conflit.»

Par ailleurs, Réjean Fleury n'a pas

l'intention de solliciter le poste de président de la CSN, qui se libérera en mai après le départ de Gérald Larose. M. Fleury, qui a la réputation d'être un pur et dur du syndicalisme, s'était déjà présenté contre M. Larose au congrès de la Confédération des syndicats nationaux, en mai 1994.

M. Fleury a expliqué que le contexte ne se prêtait «pas du tout» à ce qu'il sollicite de nouveau le poste de président de la CSN lorsqu'il se libérera. «Pour l'instant, ce serait même impossible.»

«En 1994, quand je me suis présenté, j'ai dit que les mœurs de ce mouvement-là [la CSN] sont plus près du Vatican que de la démocratie en matière d'élection. Moi, j'ai le sentiment que ça n'a pas évolué beaucoup de ce côté-là.»

M. Fleury justifie également sa décision par le fait qu'il poursuit personnellement la CSN et Gérald Larose pour diffamation, estimant avoir été «tassé de force» dans le dossier des camionneurs de Métro-Richelieu. Il est même aujourd'hui que ce dossier a été «gâché» par la CSN.

ÉCONOMIE

Le constructeur français voudrait 35% des actions de la société japonaise

Renault et Nissan entreprennent des négociations exclusives

Il s'agirait d'un investissement de l'ordre de 9,2 milliards \$ CAN

PASCALE JULLIARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Renault et Nissan engagés des négociations exclusives sur une prise de participation de 35% du constructeur automobile français dans le japonais, ont annoncé lundi soir les deux groupes.

Ces négociations porteront sur la valeur de cette participation dans le constructeur japonais de voitures particulières et poids-lourds, et sur la participation de Renault au conseil d'administration, a-t-on indiqué de source informée. Selon des analystes français comme pour la presse japonaise, une telle participation représenterait un investissement de l'ordre de 9,2 milliards \$ CAN.

Les deux partenaires ont indiqué qu'ils espèrent mener à bien leur négociation d'ici à la fin mars.

«Renault est aujourd'hui convaincu des mérites d'une alliance stratégique avec Nissan, a-t-il indiqué dans un communiqué. En conséquence, Renault propose à Nissan d'engager sans

délai une négociation exclusive sur les conditions de cette alliance, qui comprendrait notamment une prise de participation par Renault de l'ordre de 35% dans le capital de Nissan.» Le directeur général de Nissan Motor, Yoshikazu Hanawa, a aussitôt fait savoir qu'il accepterait d'ouvrir ces négociations exclusives, ajoutant qu'il espère conclure «avant la fin de ce mois». Il a ajouté que la négociation porterait aussi sur une entrée de Renault dans sa filiale poids-lourds, Nissan Diesel.

Cette opération, qui ouvrirait à Renault les portes de l'Asie et de l'Amérique du Nord, paraît risquée aux analystes et aux syndicats en raison des difficultés financières du constructeur automobile japonais. Les syndicats CFDT et CFTC de Renault ont souligné hier les «risques» représentés par l'endettement du japonais (55 milliards \$ CAN).

La direction de Renault a toutefois souligné que la réunion de son conseil d'administration et l'information du comité central, hier, s'étaient «très bien passées». Le groupe français est le seul

candidate officiellement déclaré à un rapprochement avec Nissan depuis que son concurrent DaimlerChrysler a jeté l'éponge la semaine dernière.

Pouvoir sans domination

Avec 35%, le groupe français disposerait d'une minorité de blocage qui devrait lui donner du pouvoir dans le groupe japonais, sans apparaître comme un partenaire dominateur comme risquerait de le devenir DaimlerChrysler, qui envisageait selon la presse japonaise de prendre la majorité des parts. Autre avantage pour Renault: ne pas franchir les 40% lui évite de consolider les dettes du groupe japonais. Il devra en revanche consolider les résultats, bénéfiques ou pertes, proportionnellement à sa participation.

Le groupe français, qui était lui-même fortement endetté au milieu des années 1980, a considérablement assaini sa situation financière: il a enregistré en 1998 le deuxième plus gros bénéfice de son histoire (2,3 milliards de dollars) et totalement éliminé son endettement. En revanche, Nissan a

enregistré une perte nette de 14 milliards de yens (environ 140 millions de dollars) l'an dernier et prévoit pour l'exercice courant (clôt fin mars 1999) une perte de 30 milliards de yens.

Les difficultés financières des constructeurs japonais ouvrent une occasion à Renault alors qu'il y a dix ans, les Européens apparaissaient plutôt vulnérables face à la prospérité japonaise. Si Nissan accepte l'offre de Renault, le nouvel axe franco-japonais représenterait une production cumulée de 4,8 millions de véhicules, se plaçant au quatrième rang mondial derrière General Motors, Ford et Toyota, et juste devant Volkswagen. Un accord avec Nissan donnerait à Renault l'accès aux marchés nord-américain, japonais et du Sud-Est asiatique dont il est absent. Nissan produit par ailleurs des véhicules à quatre roues motrices, véhicules de loisirs et camionnettes, que la marque au losange n'a pas dans sa gamme.

Renault a été privatisé en 1996 mais l'État reste le principal actionnaire avec 44,2% du capital.

La Royale achète Connor Clark

Toronto (PC) — La Banque Royale a annoncé hier qu'elle faisait l'acquisition de Connor Clark, un fournisseur de services de gestion du patrimoine pour les particuliers, pour la somme de 156 millions.

La plus grande banque au pays a expliqué que la transaction s'inscrit dans sa stratégie de croissance de ses capacités de gestion de portefeuilles, un secteur qui a représenté 16% des bénéfices de 1,8 milliard de la banque en 1998. La banque a précisé qu'elle avait conclu un engagement ferme avec les porteurs de plus de 90% des actions ordinaires et le conseil d'administration de Connor Clark a accepté de recommander l'offre aux actionnaires.

Connor Clark, établie à Toronto, est une société de services de planification financière, de fiscalité, de fiducie, de conseils et d'autres services financiers aux particuliers, à l'échelle nationale et internationale. Elle gère un actif de 1,4 milliard et emploie 125 personnes dans ses bureaux de Toronto, Vancouver, Kitchener et London, en Ontario. La Banque Royale a indiqué que Connor Clark demeurera une entité distincte au sein de la société Gestion de portefeuilles Trust Royal (GPTR), un membre du Groupe financier Banque Royale.

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, Asia, and Oceania.

LE MARCHÉ BOURSIER

Summary of market indices: Montreal (3524,60), Toronto (6619,82), New York (9930,47), Dollar (65,47¢ us), and OR (283,20\$ us).

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transférés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assorties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; w ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Table of Montreal stock market data with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Montréal

Table of most active stocks in Montreal with columns for company name, volume, high, low, and change.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Montréal

Table of most active stocks in Montreal (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Montréal

Table of most active stocks in Montreal (continued) with columns for company name, volume, high, low, and change.

COUP D'ŒIL

Table of market indices: Montreal, Toronto, New York, Dollar, and OR.

La Bourse de Montréal

Table of Montreal stock market data with columns for company name, volume, high, low, and change.

La Bourse de Vancouver

Table of Vancouver stock market data with columns for company name, volume, high, low, and change.

Le Marché Américain

Table of American market data with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto with columns for company name, volume, high, low, and change.

Les plus actifs de Montréal

Table of most active stocks in Montreal with columns for company name, volume, high, low, and change.

Décision + Investmax s.e.n.c.

Logiciel d'analyse boursière. Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 (514)392-1366 http://www.investmax.com

VOS FONDS COMMUNS

Table of mutual funds with columns for fund name, volume, high, low, and change.

Qu'est-ce que le...?

Table of financial terms with columns for term and definition.

LE DEVOIR

Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR

FONDS AMÉRICAINS

Table of American mutual funds with columns for fund name, volume, high, low, and change.

OBLIGATIONS (en millions)

Table of bond obligations with columns for issuer, volume, high, low, and change.

UNITÉS EN PRODUCE

Table of production units with columns for company name, volume, high, low, and change.

UNITÉS PARTAGÉES

Table of shared units with columns for company name, volume, high, low, and change.

DIVISION INTERNATIONALE

Table of international division with columns for company name, volume, high, low, and change.

ÉCONOMIE

Sommet historique

Wall Street passe une minute au-dessus de 10 000 points

Il aura fallu moins de trois ans et demi au Dow Jones pour passer de 5000 à 10 000 points

JEAN-LOUIS DOUBLET
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Dow Jones, indice symbolique de la Bourse de New York, a passé une minute au-dessus des 10 000 points hier avant de clôturer en baisse de 28,30 points (-0,3 %) à 9930,47 points.

Si la performance a été brève, elle démontre cependant que seul l'état de l'économie américaine compte aux yeux de Wall Street, la Bourse américaine battant tous ses records dans un environnement économique international morose. Sur le plancher de la première Bourse du monde, les courtiers ont salué cet événement par une ovation avant de retourner immédiatement à leurs affaires.

L'indice a ensuite reculé sur des prises de bénéfices et n'est pas revenu pendant la séance à son zénith de 10 001,78 points. Son record en clôture reste celui de lundi, à 9958,77 points.

Il aura fallu moins de trois ans et demi au Dow Jones pour passer de 5000 points à 10 000 points alors que 23 années s'étaient écoulées entre le passage des 1000 points et celui des 5000 points et 88 ans pour atteindre les 10 000 points.

Wall Street est entraînée par l'éclatante santé de l'économie américaine. Forte croissance (6,1 % au quatrième trimestre 1998, prévisions d'au moins 3 % pour l'ensemble de 1999), inflation basse (1,7 % sur les douze derniers mois) et faible chômage (4,4 %).

Meilleure que prévu

Les résultats des sociétés américaines, véritable nerf de la Bourse, ont été meilleurs que prévu au quatrième trimestre malgré la récession en Asie et en Amérique latine et une croissance toujours faible en Europe.

La Bourse est devenue le bas de laine des ménages américains dont plus de la moitié possèdent maintenant



REUTERS

Sur le plancher de la première Bourse du monde, les courtiers ont salué cet événement par une ovation avant de retourner immédiatement à leurs affaires.

des titres en Bourse, soit directement, soit par l'intermédiaire des fonds de placement. «Sur les 27 dernières années, les gens ont placé leur argent sur le marché boursier dans une proportion qui aurait été inimaginable

au début du siècle», souligne Jan Holman, d'American Express, faisant remonter le cycle haussier de la Bourse à 1972. Le taux d'épargne des ménages, qui ne tient pas compte des placements en Bourse, est parallèle-

ment devenu négatif. Mais avec des rendements dépassant régulièrement les 15 % sur les dernières années, les épargnants préfèrent les actions aux placements plus sûrs. Les plans d'épargne-retraite sont majoritairement constitués d'actions et l'Internet permet à tout un chacun de gérer son portefeuille directement.

Mais le passage des 1000 points en 1971 avait été suivi d'une longue période de vaches maigres. Le Dow Jones avait perdu 45 % de sa valeur trois ans plus tard et n'est pas revenu au-dessus de ce niveau avant 1983.

Les krachs boursiers, comme en 1987 où le Dow Jones avait perdu 22,6 % de sa valeur sur une séance le 19 octobre («Lundi noir»), viennent rappeler périodiquement aux investisseurs que la Bourse reste un placement risqué même si ceux qui ont vécu la crise de 1929 commencent à se faire rares.

Sitôt passés les 10 000 points, les bulls pensent déjà aux 11 500 points pour la fin de l'année. Ralph Acampora — qui avait, le premier, prédit en 1997 l'horizon 10 000 — est de ceux-ci. Il prévoit désormais un Dow Jones entre 18 000 et 20 000 points d'ici 2007. Mais d'autres soulignent que la hausse de Wall Street se limite aux valeurs-vedettes du Dow Jones (+14 % sur un an) et aux 500 du Standard and Poor's 500 (+21 % sur un an). Le Russell 2000, qui regroupe 2000 petites valeurs, est en baisse de 15 % sur les douze derniers mois.

Les titres de l'Internet et de la technologie s'envolent: l'indice composite de la Bourse électronique NASDAQ, qui les concentre, a gagné 36 % sur un an et restait mardi en dessous de son record de 2509 points établi le 17 février.

La bonne santé de l'économie américaine étant, selon certains économistes, largement imputable aux gains de productivité permis par l'Internet et les technologies de l'information, les bears, se faisaient discrets hier à Wall Street.



Gérard Bérubé

Le lieu de négoce n'a plus d'importance

La symbolique est lourde, puissante. Mais cela n'est qu'un symbole. Voir la Bourse de Montréal abdiquer ainsi devant Bay Street n'est pas une autre manifestation du déclin de Montréal comme place financière. Ce geste ne signifie qu'une chose: que le lieu du négoce n'importe plus.

Il y a belle lurette que la Bourse de Montréal est condamnée. Tenue à bouts de bras par la Caisse de dépôt, le parquet montréalais ne parvenait même plus à compter pour 10 % du marché canadien des actions. Et tout ne passera pas par Toronto: tout passera par un seul ordinateur central. Avec la montée en puissance, à un rythme exponentiel, du courtage électronique à escompte, la localisation d'un parquet boursier peut relever davantage du romantisme ou du folklore, c'est selon. Car le lieu du négoce n'importe plus. Ce qui est désormais névralgique, c'est le support et le suivi offerts aux émetteurs inscrits. Si l'on veut que les émetteurs québécois, pour la plupart à faible ou moyenne capitalisation, reçoivent une juste valorisation pour leurs titres, ils auront besoin de cette infrastructure. C'est là qu'il faudra travailler.

On ne parle évidemment pas ici des BCE, Bombardier, Alcan, Air Canada ou encore Power Corp. On parle plutôt de ces entreprises qui, comme Quebecor, doivent prendre racine à Toronto et y installer une filiale de communications qui ne retiendra pas le mot Québec dans sa dénomination sociale afin d'attirer l'intérêt de Bay Street. On pense aussi à des entreprises comme Alimentation Couche-Tard, qui sont boudées par les analystes de la capitale financière du Canada jusqu'à ce qu'elle s'intéresse à leur fleur local. On pense, enfin, aux Forex, Haemacure, Mont Saint-Sauveur International, Canam Manac, Groupe Transat... A ces entreprises à faible ou moyenne capitalisation qui auront besoin d'une infrastructure composée d'analystes, de gestionnaires et de courtiers qui consacreront les énergies nécessaires à l'analyse de leur performance et de leur potentiel. La proximité d'un parquet boursier a généralement pour effet de favoriser l'émergence d'une telle infrastructure.

Efforts à redoubler

Il est clair qu'en laissant à Toronto le marché des actions à forte capitalisation, qu'en laissant à cette Bourse fusionnée de l'Ouest canadien celui des petites capitalisations, les efforts québécois visant à redonner à Montréal une certaine envergure financière devront être redoublés. Car ce n'est pas en promettant le maintien d'un guichet devant favoriser les émissions publiques et l'inscription à la cote que les titres québécois, déjà sous-évalués, pourront aspirer à une juste valorisation. Ce n'est pas en déplaçant le centre nerveux à Vancouver que les *small caps* québécois pourront se débarrasser de leurs multiples chétifs et qu'ils recevront toute l'attention nécessaire. De faibles multiples qui, par surcroît, entravent leur développement et limitent d'autant une expansion par acquisition. La logique est simple: une entreprise à faible multiple ne peut acheter une entreprise à multiple élevé qu'au prix d'une forte dilution.

Et il est clair qu'en se spécialisant dans les produits dérivés, la Bourse de Montréal est tout simplement appelée à disparaître. Une Bourse appartient aux courtiers. Et les courtiers ont choisi Toronto. Bay Street a tranché pour le marché des actions; il le fera pour celui des options et des contrats à terme. Il y a à peine deux ans, la Bourse de Toronto avait livré à sa contrepartie montréalaise une guerre technique, mais musclée, afin de s'approprier le monopole des produits dérivés au Canada, marché des options en tête. On faisait alors ressortir que la menace réelle venait des États-Unis, que le gros du marché des options canadiennes se situait au sud de la frontière, que la moitié des options canadiennes avaient un pendant américain.

Spécialistes d'Hydro

Syndicat sur les rails

LE DEVOIR

Le processus de syndicalisation des 3400 spécialistes à l'emploi d'Hydro-Québec serait sur ses rails. Sans pouvoir être plus précis, le porte-parole de la société d'État, Steve Flanagan, a souligné que suffisamment de signatures avaient été recueillies pour qu'une requête soit déposée auprès du commissaire du Travail.

Cette course à la syndicalisation est passée à une vitesse supérieure après que la société d'État eut mené une première opération de licenciement dans ce segment, en janvier dernier. Hydro avait alors procédé au licenciement de 21 d'entre eux. Non syndiqués pour la plupart, les spécialistes, au nombre de 3400, sont dans la mire des compressions, qui pourraient toucher entre 200 et 500 d'entre eux. Le directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique, Claude Hétu, avait alors déploré que «les spécialistes ne sont plus considérés comme des ressources humaines mais plutôt comme des données budgétaires compressibles pour l'entreprise, qui profite de l'absence de protection syndicale pour cibler particulièrement ce groupe.» Chez Hydro, on a affirmé vouloir procéder essentiellement par attrition et départs volontaires, dans le respect des protocoles existants.

Un programme de réduction des coûts affectera 350 personnes chez Molson

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Molson a annoncé hier la conclusion d'un programme de réduction des coûts de la main-d'œuvre qui affectera de diverses façons 350 employés de la brasserie de Montréal et des services de distribution au Québec.

L'entente, conclue avec les syndicats des employés québécois, comprend un programme de départ volontaire, des prestations de retraite améliorées et des taux horaires réduits pour ceux qui voudraient demeurer à l'emploi de Molson. «Nous avions des employés en surplus», a déclaré un porte-parole de la brasserie Molson à Montréal, Alban Asselin. «Ce programme permettra à nos plus vieux de quitter pour que nos plus jeunes puissent regagner leur statut d'emploi.»

Il a fait remarquer que ces «plus jeunes» pouvaient être âgés de 45 ans et avoir 15 ans d'expérience. «Des gens qui ont cet âge-là, qui ont tant d'expérience, peuvent avoir de la difficulté à se relocaliser ailleurs», a déclaré M. Asselin.

Molson et les syndicats ont donc cherché une solution originale qui permette aux personnes visées de récupérer leur statut au fur et à mesure que d'autres employés prendront leur retraite ou effectueront un départ volontaire. En attendant, ces employés subissent une réduction de salaire. La solution devrait permettre à l'entreprise d'économiser annuellement entre 9 et 13 millions de dollars avant impôt. Toutefois, Molson devra inscrire une charge non récurrente de 56 millions, avant impôt, dans ses résultats du quatrième trimestre de l'exercice 1999. «Ce programme de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité au Québec s'inscrit dans le cadre plus vaste de nos efforts visant

à accroître la performance financière de l'ensemble de la société», a déclaré le président et chef de la direction de Molson, James Arnett, dans un communiqué émis hier.

De la plus à la moins concurrentielle

M. Asselin a indiqué que la brasserie de Montréal, qui avait déjà été la brasserie la plus concurrentielle de l'entreprise, était devenue la brasserie la moins concurrentielle en raison de ses coûts de main-d'œuvre. En 1998, Molson avait dû mettre à pied 145 personnes à Montréal. Elle envisageait d'abandonner son réseau de distribution et de le confier à des sous-traitants si elle ne parvenait pas à réduire ses coûts.

«Il fallait rendre l'usine concurrentielle», a déclaré M. Asselin. «L'entente règle notre problème de coûts de main-d'œuvre.»

Le 31 janvier dernier, un premier groupe de syndiqués, les employés de la brasserie de Montréal, ont accepté les offres patronales dans une proportion de 80 %. C'est dans ce groupe que 188 employés ont dû accepter une baisse de 30 % de leur traitement horaire pour éviter une mise à pied. Diverses primes devaient cependant minimiser les effets de cette réduction. Deux autres groupes de syndiqués, employés au niveau de la distribution, ont accepté les offres en février et au début de mars.

La nouvelle convention collective verra à échéance le 31 décembre 2003.

Dans le cadre de ces négociations, Molson s'est engagée à ramener à Montréal la fabrication de la bière destinée au marché américain. Cette activité avait été transférée à Toronto en 1997.

Contrat d'impartition accordé à une banque concurrente

500 employés de la Banque TD perdent leur emploi

Toronto (PC) — Environ 500 employés de la Banque TD à travers le pays vont perdre leur emploi en raison d'un contrat d'impartition accordé par la TD à une entreprise qui appartient à une banque concurrente, la CIBC.

D'ici la fin de l'année en cours, des employés de toutes les provinces seront visés par ce changement, mais on ignore combien d'emplois seront perdus dans chacune d'elles.

Toute une série de tâches présentement effectuées par des employés de la Banque TD seront donc bientôt transférées à une nouvelle compagnie, Intria, dans le cadre d'un contrat de cinq ans.

La plupart des employés de la TD seront embauchés par Intria pour effectuer le même travail qu'auparavant, mais des postes seront tout de même éliminés, a-t-on appris hier.

Les emplois visés sont notamment ceux relatifs au tri des dépôts effectués dans les guichets automatiques.

Intria est une filiale de la banque CIBC et est perçue dans le milieu comme un des chefs de file dans le domaine du traitement des transactions en espèces.

Réduire les coûts

Le changement annoncé hier par la Banque TD s'inscrit dans la foulée des efforts entrepris par toutes les grandes banques canadiennes pour réduire leurs coûts et se concentrer sur les activités qu'elles connaissent le mieux.

Le vice-président aux opérations de la TD, Mart Raigla, a déclaré que les banques n'étaient pas en concurrence sur le marché du traitement des transactions en espèces et que la décision

de la TD devait être perçue comme une décision d'affaires, visant uniquement une réduction de ses coûts d'opération.

«Si un fournisseur quelque part peut faire le travail plus efficacement et à meilleur coût, qu'il soit la propriété d'une autre banque ou pas n'a aucune espèce d'importance», a-t-il dit.

La direction de la Banque TD n'a pas voulu dire combien d'argent elle comptait épargner grâce à l'octroi de ce contrat à Intria.

Une des conditions de l'entente avec Intria prévoit que la compagnie réembauchera la plupart des employés qui sont directement touchés par la décision de la TD, a précisé M. Raigla.


Mais la direction de la banque a tout de même averti les employés visés par le contrat que «certains em-

ploi seront perdus en raison du nouvel équipement disponible et d'une plus grande efficacité».

L'an dernier, les banques CIBC et TD, comme la Banque Royale et la Banque de Montréal, avaient tenté de fusionner leurs activités dans le but d'accroître leur position concurrentielle.

Mais en décembre dernier, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, leur avait servi une douche froide, rejetant pour l'instant tout projet de fusion. Il disait craindre que trop de pouvoirs soient placés entre les mains d'un trop petit nombre de joueurs.

Les actions TD ont perdu 1,65 \$ (à 63 \$) hier, alors que plus de 719 000 actions étaient transigées à la Bourse de Toronto. Quant à elles, les actions de la CIBC ont gagné 1,40 \$ (à 39,65 \$).

 HACHETTE
Canada inc.

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 1002
Montréal, Québec H4N 3H5
Tél.: (514) 382-3034 • Fax: (514) 381-5088

**HACHETTE CANADA,
DIFFUSEUR D'ÉDITEURS FRANÇAIS
(LIVRE ET MULTIMÉDIA), RECHERCHE
UN RESPONSABLE FINANCIER.**

Vos Fonctions:

- Établir les états financiers, les budgets corporatifs et les projections sur la rentabilité de l'entreprise;
- Mettre sur pied un système de reporting vers le siège social en France;
- Appuyer la direction dans les orientations stratégiques de la société;
- Assumer la responsabilité de certaines opérations spéciales;
- Assurer l'évolution du système informatique avec celui du siège.

Vos compétences:

- Diplômé en finance;
- 4 années minimum d'expérience pertinente;
- Connaissances en logistique et en systèmes d'information;
- Grande polyvalence d'esprit et capacité à gérer des aspects tant commerciaux que financiers;
- Connaissance du milieu du livre (ou de toute autre branche de l'industrie "culturelle") souhaitable.

Si cette perspective vous intéresse, prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mars 1999 par la poste, à Philippe Lamotte, Hachette Canada, 9001 boulevard de l'Acadie, suite 1002, Montréal, H4N 3H5, par courriel à plamotte@hachette.qc.ca ou par télécopie, au (514) 381-5088.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



RÉDACTEUR-CONCEPTEUR

Mise en marché et
Affaires corporatives
Service des Communications

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) chapeaute un réseau de 10 000 entreprises actives dans les industries de la construction et rénovation résidentielles. Elle représente notamment ces acteurs économiques auprès des divers paliers de gouvernement et organismes et assume un leadership en matière de diffusion d'information en habitation.

Vous concevez et rédigez des outils de mise en marché et de communication, de même que des plans de mise en marché intégrés, en lien avec les activités de l'organisation et pour le compte de ses différents services et divisions. Vous faites équipe avec une infographiste et un coordonnateur de production.

Compétences requises

Plume vive et aiguisée, dans un français impeccable.
Sens de la communication et du marketing établi.
Capacité éprouvée de mener de front plusieurs dossiers et de les faire avancer rapidement en rencontrant des échéanciers serrés.
Souplesse maîtrisée dans la relation rédacteur-concepteur/client.
Capacité réelle de travailler en équipe, dans le respect des compétences de chacun.

Exigences

Diplôme universitaire pertinent (communication, rédaction ou marketing).
Expérience de travail en lien direct avec les compétences requises.

Le salaire annuel offert varie entre 28 000 \$ et 38 000 \$, assorti d'un programme d'avantages sociaux compétitif. Veuillez acheminer votre curriculum vitae, accompagné de trois de vos réalisations de rédacteur-concepteur, à l'attention de Valérie G. Leclerc, avant le mercredi 31 mars 1999.

5930, boul. Louis-H-Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 1S7

PROFESSEUR-E RÉGULIER-ÈRE EN FINANCE

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES

Spécialisation en finance et en assurance ou en gestion des risques

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles d'études
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Doctorat dans le domaine ou dans une discipline connexe
- Tout titre professionnel reconnu dans le domaine de spécialisation, un atout
- Expérience pertinente d'enseignement universitaire
- Recherche et publication
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juin 1999

TRAITEMENT : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le choix de la personne et l'engagement devront se faire dans le respect des lois en matière d'immigration.

L'UQAM, par sa « Politique institutionnelle de recrutement de nouvelles ressources professionnelles », recherche les ressources humaines les plus qualifiées afin de s'assurer un développement de qualité dans tous les domaines d'activité, tout en assurant le renouvellement et le rajeunissement de son corps professoral.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, avant le jeudi 1^{er} avril 1999, 17 h, à :

M^{me} Danielle Desbiens, directrice
Département des sciences administratives
Université du Québec à Montréal
C.P. 6192, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2
Téléphone : (514) 987-3000, poste 3781#
Télécopieur : (514) 987-3343
Internet : <http://www.rhu.uqam.ca>

UQAM
L'avenir est ici



Collège Saint-Alexandre

Institution d'enseignement privé,
reconnue d'intérêt public

Le Collège Saint-Alexandre offre le cours secondaire à près de 1000 filles et garçons de l'Outaouais. Établissement d'enseignement privé fondé en 1912 par les Spiritains, il est administré sous un mode participatif depuis la relève institutionnelle en 1991. Nous recherchons un gestionnaire dynamique et mobilisateur pour le poste de

Directeur(trice) général(e)

Les défis sont stimulants : rassembler tout le personnel autour des trois axes académique, social et religieux de la mission du Collège; poursuivre le projet éducatif et offrir un encadrement favorisant la qualité supérieure de l'éducation des élèves; administrer avec rigueur les ressources financières et matérielles; agir comme porte-parole du Collège à l'externe, dans la communauté et auprès des divers partenaires.

Vous êtes reconnu(e) pour votre leadership mobilisateur, votre pensée pédagogique, votre vision stratégique et votre esprit créatif. Vous êtes un excellent organisateur et un gestionnaire rigoureux. Véritable communicateur, vous favorisez la concertation, le travail d'équipe, la transparence, le respect des personnes et le dépassement de soi.

Vous détenez un diplôme de deuxième cycle ou l'équivalent, un brevet d'enseignement du M.É.Q. et, de préférence, une formation en gestion. Vous avez dix ans dans le milieu de l'enseignement dont au moins cinq à titre de gestionnaire. Vous démontrez une vie personnelle en conformité avec l'orientation confessionnelle du Collège.

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae et un texte de deux pages sur votre intérêt et contribution éventuelle au Collège, avant 16h00, le 30 mars 1999 au : Président du Conseil d'administration, Concours D.G.-99, Collège Saint-Alexandre, 850, avenue Principale, Gatineau (Québec) J8V 1E7.

Le Collège vous remercie de votre intérêt. Seules les personnes sélectionnées seront avisées. Le Collège souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

4 postes de professeurs réguliers

- en cinéma et multimédia interactif (concours no 653)
- en gestion de classe (concours no 654)
- en mesure et évaluation (concours no 655)
- en didactique des mathématiques au secondaire (concours no 656)

L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, souhaite recruter des professeurs spécialisés dans les domaines ci-haut mentionnés qui peuvent dispenser des enseignements dans les programmes de premier cycle et occasionnellement au deuxième cycle et qui peuvent effectuer de la recherche dans leur champ de spécialisation. Les professeurs en gestion de classe, en mesure et évaluation et en didactique des mathématiques au secondaire seront aussi appelés à intervenir dans la formation pratique des futurs enseignants.

Exigences

- posséder un doctorat (terminé ou en voie de l'être) dans un des champs de spécialisation mentionnés;
- démontrer une capacité d'adaptation à une université de petite taille;
- dans le cas des candidats en gestion de classe, en mesure et évaluation, en didactique des mathématiques au secondaire, posséder une expérience d'enseignement aux ordres primaire ou secondaire d'au moins trois années.

Traitement: le traitement est établi selon les qualifications et l'expérience de chaque candidat. Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Ces postes sont ouverts aux femmes et aux hommes.

Lieu de travail: Rouyn-Noranda et, occasionnellement, hors campus.

Entrée en fonction: le 1^{er} juin 1999.

*** Conformément aux lois et règlements en vigueur, ce poste s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada ***

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant bien le numéro de concours, avant 16h30, le vendredi 16 avril 1999, à l'attention de:

M. Jean-Pierre Marquis, directeur

UER en sciences de l'éducation
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda, QC J9X 5E4
Téléphone: 819 762-0971 Télécopie: 819 797-4727



Carrières
Professions

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

APPEL DE CANDIDATURES

FACULTÉ DES LETTRES

DOYENNE OU DOYEN

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté des lettres et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée.

Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois.
Le mandat du titulaire actuel du poste est renouvelable.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

Candidature de l'intérieur

- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Candidature de l'extérieur

- être titulaire d'un doctorat dans une discipline des lettres ou l'équivalent depuis au moins cinq ans;
- OU
- posséder une expérience professionnelle remarquable dans un champ de compétence approprié.

Conditions particulières

- connaissance des besoins de la société en matière de formation et de développement de la recherche dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres;
- conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté des lettres;
- connaissance de la formation dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- connaissance de la recherche dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- capacité d'exercer un leadership dans la gestion universitaire;
- capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ses objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, le personnel administratif, les associations étudiantes, professionnelles et scientifiques, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- capacité d'écoute quant aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- compréhension du rôle de la Faculté des lettres dans l'Université, en particulier dans le contexte de l'internationalisation des programmes;
- aptitudes à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale les forces et les réalisations de la Faculté des lettres;
- maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté au plus tard à la séance du 16 juin 1999, et la date d'entrée en fonction est fixée au 24 août 1999.

Les candidatures ainsi que les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, et les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et parvenir, au plus tard le 8 avril 1999, au bureau du président du Comité :

Monsieur François Tavenas, Recteur
Président du Comité de nomination
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité.

www.ulaval.ca

APPEL DE CANDIDATURES

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DOYENNE OU DOYEN

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée.

Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois.
Le mandat du titulaire actuel du poste est renouvelable.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

Candidature de l'intérieur

- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Candidature de l'extérieur

- être titulaire d'un doctorat dans une discipline des sciences de l'éducation ou l'équivalent depuis au moins cinq ans;
- OU
- posséder une expérience professionnelle remarquable dans un champ de compétence approprié.

Conditions particulières

- connaissance des besoins de la société en matière de formation et de développement de la recherche dans les domaines des sciences de l'éducation;
- conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté des sciences de l'éducation;
- connaissance de la formation dans le domaine des sciences de l'éducation tant en enseignement que dans la formation des professionnels non enseignants en éducation; capacité et profond désir de promouvoir l'excellence dans ces deux champs;
- connaissance de la recherche dans les domaines des sciences de l'éducation, tant en enseignement que dans la formation des professionnels non enseignants en éducation; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- capacité d'exercer un leadership dans la gestion universitaire;
- capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ses objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, le personnel administratif, les associations étudiantes, professionnelles et scientifiques, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- capacité d'écoute quant aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- aptitudes à promouvoir des relations harmonieuses avec les milieux de l'éducation, en particulier le Réseau des écoles associées;
- aptitude à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale les forces et les réalisations de la Faculté des sciences de l'éducation;
- capacité de développer l'action internationale de la Faculté;
- maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté au plus tard à la séance du 16 juin 1999, et la date d'entrée en fonction est fixée au 1^{er} juillet 1999.

Les candidatures ainsi que les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, et les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et parvenir, au plus tard le 8 avril 1999, au bureau du président du Comité :

Monsieur François Tavenas, Recteur
Président du Comité de nomination
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences
de l'éducation

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

La Commission européenne victime de son succès?

Étrillée sans ménagement par un rapport de «sages», la Commission européenne a démissionné dans la nuit, plongeant le Vieux Continent dans une crise inédite dont les Quinze cherchent à tirer le meilleur parti pour l'avenir de leur union. Comment en est-on arrivé là?

Jean Quatremer
Libération

Bruelles — La Commission européenne est, paradoxalement, victime de son succès. Avant les années 90, qui se préoccupait de ce qui se passait à Bruxelles? Peu de monde, si ce n'est les agriculteurs eurodépendants de la manne communautaire. Mais la relance de la construction européenne, en 1984, grâce au triangle magique Mitterrand-Kohl-Delors, a totalement changé le visage de cette institution ronronnante, pour le meilleur et, en l'occurrence, pour le pire.

En se lançant dans l'achèvement du grand marché, l'exécutif européen est devenu une machine à pondre des règlements et directives, intervenant dans les moindres détails de la vie des entreprises afin de traquer tous les obstacles aux échanges. En même temps, ses compétences se sont accrues géométriquement au fil des traités, tout comme le budget européen dont elle a la charge. Cette croissance accélérée d'une institution mal connue et éloignée de la vie quotidienne des citoyens européens a rapidement suscité des irritations, d'abord, des rejets, ensuite.

Santer ne porte pas seul la responsabilité de la crise

Tout occupé à asseoir l'autorité politique de son institution face aux États membres, Jacques Delors ne s'est absolument pas préoccupé de l'image que donnait son administration, celle d'une bureaucratie sûre d'incarner la «raison européenne», dominatrice et arrogante. Confrontée à la multiplicité des cultures politiques de ses «clients», la commission n'a pas cherché à se réformer, à se doter d'une morale publique transnationale minimale. Les succès des années Delors, une Europe plus puissante, plus intégrée, plus riche, contenait en germe la crise de confiance entre la commission et les citoyens, celle-là même qui a connu son épilogue provisoire dans la nuit de lundi à hier.

Le début réel du divorce remonte à juin 1992, lorsque les Danois ont voté non à Maastricht. Helmut Kohl, lui-même, grand ami et soutien fidèle de Jacques Delors, s'est alors mis à dénoncer le «moloche bureaucratique» bruxellois. Plutôt que de réagir en réformant ses structures, en redéfinissant ses missions et ses priorités, Delors a laissé les choses en l'état, la déliquescence étant sans doute trop avancée. Le deuxième choc a été la crise de la «vache folle», en 1996, lorsqu'il est apparu que l'exécutif européen, tout à son obsession technocratique de réaliser le grand marché, a totalement méprisé, à partir de 1988, le danger que représentait pour la santé humaine cette épizootie.

Evidemment, l'ancien président de la commission ne porte pas seul la responsabilité de la crise actuelle. Sous les coups de boutoir des conservateurs britanniques, les États ont rogné le budget de fonctionnement de l'exécutif bruxellois alors même que l'extension de ses compétences impliquait une croissance de ses effectifs. À partir des années 90, l'habitude a donc été prise de déléguer la gestion de budgets colossaux à des entreprises privées, alors même que la commission ne possédait pas de réels moyens de contrôle, ou de recourir à des expédients à la limite de la légalité. Les capitales ont aussi renoncé à toute réforme de la commission, comme en témoigne le désastreux traité d'Amsterdam. Enfin, en envoyant souvent des seconds couteaux ou des *has-been* à Bruxelles, les États n'ont pas concouru à renforcer l'autorité politique et morale de la commission. L'affaire des fraudes n'est donc que la conclusion logique du télescopage entre l'extension des compétences de la commission, son fonctionnement suranné et sa composition aléatoire.

Parallèlement à cette entropie accélérée de l'exécutif bruxellois, un nouveau pouvoir a émergé au sein de l'Union, celui du Parlement. Grâce à l'Allemagne, celui-ci a vu ses compétences croître au point de rivaliser avec ceux du conseil des ministres. Tout naturellement, il veut les exercer et contrôler l'exécutif comme dans toute bonne démocratie parlementaire. En obtenant la démission de la commission sans même exercer son droit de censure, il a remporté une incontestable victoire politique qui bouleverser l'échiquier des pouvoirs au sein de l'Union. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, le Parlement est désormais au centre de la vie politique européenne et même les chefs d'État et de gouvernement devront en tenir compte.

Autant dire que la réforme institutionnelle se retrouve placée en haut de l'agenda européen. Car le système est en lambeaux, la commission étant désormais placée sous la coupe d'un Parlement européen sans majorité claire qui sera, en outre, tenté de multiplier les bras de fer avec les gouvernements afin d'accroître ses pouvoirs, comme le montre sa tentative d'obtenir la nomination immédiate d'un nouveau collègue. Ce glissement progressif vers un fédéralisme parlementaire peut avoir des conséquences désastreuses s'il n'est pas choisi.

À quand les remplaçants?

REUTERS

Paris — La question immédiate qui se pose est celle du temps qu'il faudra attendre pour connaître et mettre en place l'équipage remplaçant celui du Luxembourgeois Jacques Santer, qui a quitté le navire après avoir été accusé de ne plus avoir de prise sur la salle des machines.

Santer, qui s'estime personnellement épargné par le rapport sur les graves irrégularités décelées dans les services placés sous son autorité, a assuré qu'il conservait «la crédibilité et la dignité nécessaires pour continuer» jusqu'au terme de son mandat, en janvier 2000. D'autres figures de l'Europe des Quinze, tel l'Espagnol Jose Maria Gil-Robles, président du Parlement de Strasbourg, estiment que si la commission a démissionné, «c'est pour partir tout de suite et pas dans neuf mois». Le Britannique Tony Blair est sur la même ligne en demandant à Santer de partir «dès que ce sera faisable».

Cette question s'impose au Conseil européen, prévu dans huit jours à Berlin, où il sera forcément question de successeurs, n'en déplaise au chancelier Gerhard Schröder, actuel président de l'UE, qui tient «plus que jamais à en faire une réussite» après la démission de son ministre des Finances, Oskar Lafontaine.

Mouvements de troupes au Kosovo

Belgrade se prépare à la guerre, selon le Pentagone

REUTERS

Washington — L'armée yougoslave a envoyé plus de 30 000 soldats dans et autour du Kosovo et se «prépare à la guerre» au moment même où se déroulent de nouveaux pourparlers de paix, a annoncé hier le Pentagone.

De son côté, le département d'État américain a fait part de son manque d'optimisme quant à une issue positive des négociations de Paris et a averti les autorités yougoslaves qu'elles n'avaient plus beaucoup de temps pour signer l'accord de paix et échapper aux frappes aériennes de l'OTAN.

«Il n'y a pas beaucoup de raisons d'être optimiste. Le temps et la patience commencent à manquer», a expliqué le porte-parole du département d'État, James Rubin.

«Ils est certain que [les Serbes] se préparent à un conflit mais ils continuent à participer aux négociations», a déclaré pour sa part le porte-parole du ministère de la Défense, Ken Bacon. Le Pentagone estime que 14 000 à 18 000 soldats yougoslaves sont déployés au Kosovo et qu'entre 16 000 et 21 000 autres sont stationnés aux frontières de la province serbe.

«Il se peut qu'ils soient en train de renforcer leur arsenal pour décourager l'envoi de forces de l'OTAN au Kosovo ou pour empêcher l'entrée ou encore pour continuer la répression contre les Kosovars», a-t-il ajouté. Selon Bacon, l'armée yougoslave est en train de déplacer ses batteries anti-aériennes et ses pièces d'artillerie pour qu'elles soient moins vulnérables à d'éventuelles frappes de l'OTAN.

«Belgrade donnant tous les signes qu'il prépare une nou-

velle offensive contre les Kosovars albanophones, nous sommes confrontés à une nouvelle éventuelle explosion de violence si la communauté internationale ne prend pas de mesures préventives», a averti James Rubin lors de son point de presse quotidien.

La délégation kosovare à Paris a accepté lundi de signer l'accord préparé par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. Malgré la pression occidentale et la menace de frappes aériennes, la délégation serbe refuse toujours d'accepter ce plan, qui prévoit le déploiement au Kosovo de 28 000 soldats sous commandement de l'OTAN.

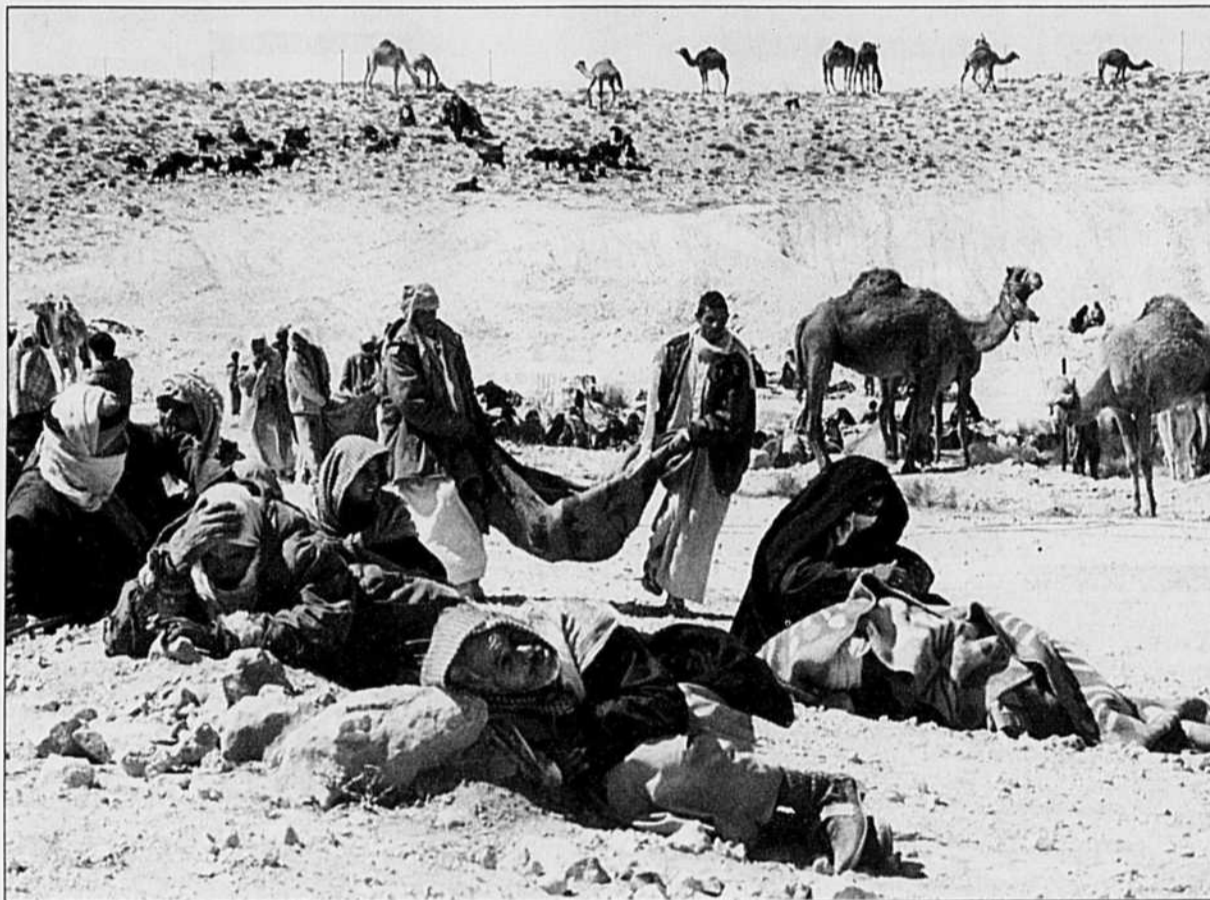
Les médiateurs internationaux ont repoussé hier les objections des Serbes au plan de paix de Rambouillet sur le Kosovo, acceptant seulement d'éventuels «ajustements techniques». Les Occidentaux, après le oui des Kosovars lundi à l'accord, ont continué de faire pression sur les Yougoslaves pour qu'ils signent, faute de quoi ils s'exposent à des attaques aériennes de l'OTAN.

«L'heure de vérité n'est pas loin», a averti Hubert Védrine, ministre français des Affaires étrangères et coprésident de la conférence sur le Kosovo.

Les médiateurs n'ont pas officiellement fixé de date-butoir mais semblent attendre une réponse serbe au plus tard vendredi. Dans l'attente, une délégation de l'OTAN s'est jointe aux discussions pour examiner avec les Kosovars les détails de mise en œuvre d'un accord.

Dans le nord, l'un des principaux chefs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a refusé le plan accepté par les délégués kosovars, qui accorde une «autonomie substantielle» à la province mais garantit l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.

Traversée du désert



JIM HOLLANDER REUTERS

UN GROUPE DE BÉDOUINS s'occupait hier d'un compatriote malade alors qu'ils se trouvaient dans un campement temporaire dans le désert du Néguev, en Israël. Les 600 nomades appartenant à la tribu al-Azameh ont quitté le désert du Sinaï, en Égypte, il y a quatre jours, à la suite d'une querelle avec une autre tribu. Un tribunal israélien vient de leur permettre de séjourner quelque temps dans le pays.

EN BREF

Pyongyang autorise des inspections américaines

Washington (AFP) — Les États-Unis sont parvenus à un accord avec la Corée du Nord pour conduire des inspections sur un site souterrain au nord de Pyongyang que Washington soupçonne d'abriter un programme d'armements nucléaires. «La secrétaire d'État Madeleine Albright a le plaisir d'annoncer qu'un accord a été conclu à New York avec les Nord-Coréens sur l'accès au site de Kumchangri. Cet accord répond à nos préoccupations», a déclaré hier le porte-parole du département d'État, James Rubin. L'annonce de cet accord intervient après 14 jours de négociations à New York entre les délégations des deux pays, qui avaient commencé le 27 janvier à la mission américaine aux Nations unies. La première inspection américaine surviendra en mai, tandis qu'une autre est prévue en mai 2000. Les négociateurs américains réclamaient de pouvoir visiter le site de Kumchangri, à 160 kilomètres au nord de Pyongyang, soupçonné d'abriter une installation nucléaire, en violation d'un accord de non-prolifération de 1994. En marge de cet accord, les deux parties sont également convenues de se retrouver le 29 mars pour des discussions sur la prolifération en matière de missiles, a indiqué le porte-parole américain. La Corée du Nord avait exigé en échange des inspections 300 millions de dollars sans que M. Rubin ait indiqué que Washington n'avait pas accès à cette demande. Pyongyang s'est cependant engagé aux termes de cet accord à interrompre son programme nucléaire en échange d'une aide internationale alimentaire.

Israël dénonce la résolution de 1947 sur Jérusalem

Jérusalem (Reuters) — Le ministre israélien des Affaires étrangères, Ariel Sharon, a informé hier les ambassadeurs en poste à Tel Aviv que l'État juif considérait comme «nulle et non avenue» la résolution 181 adoptée par les Nations unies en 1947 et appelant à l'internationalisation de la ville de Jérusalem. «Il existe un très large consensus national sur cette question», a déclaré ce champion de la colonisation juive des territoires occupés à deux mois des élections anticipées israéliennes où se jouera l'avenir du processus de paix lancé à Oslo en 1993, actuellement bloqué. La partie occidentale de Jérusalem est tombée aux mains d'Israël lors de la guerre d'indépendance de 1948; sa partie orientale a été capturée lors du conflit de 1967 et annexée dans la foulée par l'État juif qui a proclamé l'ensemble de la ville comme sa capitale réunifiée et éternelle alors que les Palestiniens revendiquent Jérusalem-Est. Benjamin Nétanyahou a présidé dimanche une réunion du gouvernement israélien pour réaffirmer que la ville ne serait jamais plus divisée, et celui-ci a donné pour instruction au chef du Likoud et à Sharon de lancer une campagne d'information mondiale pour expliquer sa position après un rappel par l'Union européenne ce mois-ci que Jérusalem était une «entité séparée» au statut non définitivement réglé.

Le ministre de l'Intérieur de la fédération, Jozo Leutar, vice-ministre de l'Intérieur de la fédération islamo-croate de Bosnie, a été grièvement blessé hier par l'explosion d'une bombe, apparemment téléguidée, qui a soufflé sa voiture alors qu'il quittait son domicile du centre de Sarajevo, a annoncé la police. Son chauffeur et un autre passager ont également été blessés dans l'attentat, mais moins sérieusement, alors que, de source médicale, on précise que Leutar lutte contre la mort au centre hospitalo-universitaire de la capitale bosniaque après avoir été notamment atteint à l'œil et au cerveau. Croate d'origine, Leutar est aussi l'un des vice-présidents du mouvement nationaliste HDZ et un membre de la Chambre haute du Parlement de la Fédération islamo-croate, issue des accords de paix de Dayton. Le ministre de l'Intérieur de la fédération, Mehmed Zilic, un Musulman, s'est refusé à spéculer sur l'identité de ceux qui s'en sont pris à son bras droit officiel, dont on souligne, de source occidentale sur place, qu'il avait pris une position de pointe dans la croisade contre la corruption en Bosnie. Un porte-parole de la Haute-Représentation de la communauté internationale, tout en notant que Leutar s'en était pris à la corruption, a invité à «ne pas tirer des conclusions trop hâtives» car seule l'enquête montrera si cet acte «est purement politique ou purement criminel». L'attentat, qui a eu lieu à moins de 150 mètres de l'ambassade des États-Unis à Sarajevo, intervient alors que les Croates de Bosnie se plaignent de plus en plus ouvertement de devenir les parents pauvres de la Fédération croato-musulmane, elle-même pendant de la République serbo-bosniaque au sein de la Bosnie indépendante.

Attentat en Bosnie

Sarajevo (Reuters) — Jozo Leutar, vice-ministre de l'Intérieur de la fédération islamo-croate de Bosnie, a été grièvement blessé hier par l'explosion d'une bombe, apparemment téléguidée, qui a soufflé sa voiture alors qu'il quittait son domicile du centre de Sarajevo, a annoncé la police. Son chauffeur et un autre passager ont également été blessés dans l'attentat, mais moins sérieusement, alors que, de source médicale, on précise que Leutar lutte contre la mort au centre hospitalo-universitaire de la capitale bosniaque après avoir été notamment atteint à l'œil et au cerveau. Croate d'origine, Leutar est aussi l'un des vice-présidents du mouvement nationaliste HDZ et un membre de la Chambre haute du Parlement de la Fédération islamo-croate, issue des accords de paix de Dayton. Le ministre de l'Intérieur de la fédération, Mehmed Zilic, un Musulman, s'est refusé à spéculer sur l'identité de ceux qui s'en sont pris à son bras droit officiel, dont on souligne, de source occidentale sur place, qu'il avait pris une position de pointe dans la croisade contre la corruption en Bosnie. Un porte-parole de la Haute-Représentation de la communauté internationale, tout en notant que Leutar s'en était pris à la corruption, a invité à «ne pas tirer des conclusions trop hâtives» car seule l'enquête montrera si cet acte «est purement politique ou purement criminel». L'attentat, qui a eu lieu à moins de 150 mètres de l'ambassade des États-Unis à Sarajevo, intervient alors que les Croates de Bosnie se plaignent de plus en plus ouvertement de devenir les parents pauvres de la Fédération croato-musulmane, elle-même pendant de la République serbo-bosniaque au sein de la Bosnie indépendante.

Clinton propose d'effacer les dettes de l'Afrique

Le président inaugure une rencontre ministérielle américano-africaine

MARIE SANZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain Bill Clinton s'est posé hier en champion de l'Afrique en proposant à la communauté internationale d'effacer quelque 70 milliards de dollars de dettes publiques dues par les pays africains. «Aujourd'hui, je demande à la communauté internationale de prendre des mesures qui pourraient conduire à effacer 70 milliards de dollars de dettes», a déclaré le président Clinton lors de l'ouverture d'une conférence ministérielle américano-africaine, la première du genre.

Cette rencontre sans précédent, sur le thème «Un partenariat pour le 21^e siècle», rassemble pour trois jours au département d'État près de 200 ministres des Affaires étrangères, du Commerce et des Finances de 46 pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception du Soudan et de la Somalie.

Un an après sa tournée historique sur le continent africain, la plus longue de sa présidence et la première en 20 ans d'un président américain, Bill Clinton a proposé un plan en six points qu'il soumettra aux sept grands pays industrialisés lors de leur prochain sommet à Cologne en juin, pour aider les pays africains.

«Notre objectif, a-t-il dit, est de nous assurer qu'aucun pays engagé dans des réformes fondamentales ne soit laissé avec un poids de dettes l'empêchant de satisfaire les besoins élémentaires de son peuple et d'encourager la croissance.» M. Clinton a indiqué qu'il avait demandé au Congrès de porter cette année de 245 à 482 millions de dollars le montant de l'enveloppe consacrée par les États-Unis pour éponger les dettes africaines.

Auparavant, s'exprimant au nom des pays africains, Youssouf Ouedraogo, président du conseil des ministres de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, avait évoqué le fardeau que la dette représente.

«La croissance économique enregistrée ces dernières années sur le continent n'a pas contribué à une amélioration» des conditions de vie des populations, a-t-il dit, notamment dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Pour l'essentiel, a-t-il relevé, «les retombées de la croissance, ont été consacrées au remboursement de la dette».

Le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ont participé à la cérémonie d'ouverture de la conférence.

Le président Clinton a souligné que depuis sa tournée, il y a un an, le continent africain, s'il avait réalisé des progrès sur plusieurs fronts, affrontait aussi de nouvelles crises. «La guerre déchire encore le cœur de l'Afrique», a-t-il dit, évoquant la crise congolaise, la Sierra Leone, l'Angola, le Soudan et le conflit entre l'Éthiopie et l'Érytrée. Mais le président a également souligné «de nouveaux développements prometteurs» comme les récentes élections au Nigeria, «impensables» il y a seulement un an, a-t-il dit.

M. Clinton a également appelé le Congrès à adopter sans délai son projet de loi sur le commerce et l'opportunité en Afrique, qui prévoit d'octroyer de meilleures perspectives aux exportations africaines aux États-Unis, par l'élimination de quotas et de tarifs douaniers.

L'ONU crie haro sur les mercenaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le mercenariat est une atteinte aux droits de l'homme, estime le rapporteur de l'ONU devant la Commission des droits de l'homme, Enrique Bernales Ballesteros, dans un rapport rendu public hier à Genève.

La prochaine session de la Commission des droits de l'homme, qui débute le 22 mars à Genève, doit inciter les États à signer puis ratifier la convention internationale de l'ONU condamnant le mercenariat, ajoute le rapporteur.

Cette convention, adoptée en décembre 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU, n'est toujours pas entrée en vigueur, faute d'avoir été ratifiée par 22 pays, 16 seulement l'ayant fait, parmi lesquels un seul pays de l'Union européenne, l'Italie. L'utilisation des mercenaires dans les conflits armés doit être criminalisée, estime le rapporteur, pour qui il existe un lien quasi organique entre mercenariat et terrorisme.

Le rapporteur met en garde contre la prolifération de sociétés privées proposant des services de sécurité et servant de couverture à des entreprises de mercenariat.

L'Afrique a souvent été et est toujours le champ d'activité privilégiée de ces entreprises, comme en Sierra Leone actuellement, souligne-t-il. «Les mercenaires ont été particulièrement actifs [dans ce pays] où ils ont été envoyés d'abord par la société qui fournit des services de sécurité [...]. Executive Outcomes, immatriculée en Afrique du Sud, puis par l'entreprise Sandline international, immatriculée aux Bahamas et qui a des bureaux à Londres», précise le rapporteur.

Sandline et Diamond Works

SandLine international a joué «un rôle important» dans le renversement de la junte militaire et formé les «Kamajor», une force paramilitaire ayant commis «des violations graves des droits de l'homme», ajoute le rapporteur.

Devant l'absence de structures d'État et plus particulièrement de budget, ces sociétés pourvoyeuses de mercenaires se payent en exploitant les ressources minières du pays, plus particulièrement diamantifères. Elles ont passé un contrat avec une société canadienne, Diamond Works, «devenue la plus grosse société de production de diamants grâce à ses droits d'exploitation» en Sierra Leone, souligne le rapporteur.

Le développement des sociétés de mercenaires «est la preuve que la communauté internationale reste pratiquement sans réaction face à leurs activités», note le rapporteur qui reconnaît le peu de progrès accomplis en la matière entre la précédente réunion de la commission des droits de l'homme et celle de cette année.

LES SPORTS

Session extraordinaire du CIO

La tension monte d'un cran à Lausanne

Les exclus du CIO menacent de faire des révélations fracassantes

Les membres du Comité international olympique sont réunis, à partir d'aujourd'hui, pour exclure six membres accusés de corruption à la suite de l'enquête menée par le vice-président Dick Pound. Hier, à Lausanne, la tension était vive et certains des membres touchés par l'exclusion menaçaient de faire des révélations fracassantes. Pendant ce temps, des athlètes canadiens se sont donné la mission de redorer l'image de l'olympisme.

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS ET LA PRESSE CANADIENNE

Lausanne, Suisse — À la veille de la session extraordinaire du Comité international olympique (CIO), convoquée à partir d'aujourd'hui pour exclure six de ses membres accusés de corruption dans l'affaire de Salt Lake City, la pression est montée d'un cran, hier, à Lausanne.

La commission d'enquête menée par Dick Pound, le vice-président du CIO, s'est réunie au siège de l'organisation sur les bords du lac Léman en Suisse, après avoir reçu «quelques lettres et documents» supplémentaires, a fait savoir l'Australien Kevin Gosper, membre de la commission exécutive.

Membre de cette commission d'enquête de cinq membres, Gosper a déclaré ne pas connaître le contenu de ces nouveaux documents, mais *The New York Times* et *The Chicago Tribune* ont annoncé, hier, que la commission d'enquête souhaiterait que la commission exécutive transforme en demande d'exclusion la menace d'avertissement sévère demandée contre le Sud-Coréen Kim Un-Yong.

Gosper a démenti toute nouvelle demande d'expulsion. «C'est le statu quo. Il y en a [toujours] six», dit-il.

L'Australien s'est par ailleurs étonné des rapports de presse selon lesquels Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, aurait dit à des amis qu'il craint que des membres de son personnel veuillent le contraindre à quitter son poste. Samaranch de-

mandera la confiance des membres du CIO lors de cette session extraordinaire. Si Samaranch démissionnait cette semaine, il serait remplacé provisoirement par le Hongrois Pal Schmitt, s'il s'en allait lors de la réunion de Séoul du CIO en juin, Dick Pound le remplacerait. Les deux hommes sont membres de la commission d'enquête du CIO sur Salt Lake City, la ville mormone qui a obtenu l'organisation des JO d'hiver de 2002 après avoir généreusement «arrosé» de cadeaux certains membre du CIO.

Tension en perspective

La tension sera vive aujourd'hui et demain au château de Vidy. Certains des six accusés dans l'affaire de Salt Lake City fourbissent leur armes en menaçant de faire des révélations fracassantes. Il en va ainsi de Jean-Claude Ganga, de la République démocratique du Congo, l'un des six membres contre lesquels l'exclusion a été demandée.

«Moi qui fais partie de la commission d'enquête marketing, jamais on ne m'a demandé mon avis sur les contrats signés, et on ne me les a ja-

mais montrés», a déclaré M. Ganga à la télévision suisse romande. Le président de cette commission marketing, qui traite entre autres des farfelus contrats des télévisions, est Dick Pound.

Selon Ganga, fidèle parmi les fidèles de Samaranch — sous sa présidence, «les JO sont passés de 880 millions \$ US de déficit [Montréal, 1976] à 2,4 milliards de bénéfice annoncés pour Athènes [2004]», dit-il —, certains veulent abréger l'ultime mandat de l'Espagnol, qui court jusqu'en 2001.

«Trois des membres de la commission d'enquête ont déclaré qu'ils se présenteront à la présidence», a déclaré Ganga en allusion à Pound, Schmitt et au Belge Jacques Rogge.

Ganga affirme n'avoir reçu que des cadeaux-souvenirs de la part de Salt Lake City et que les 70 000 \$ cités sont allés au développement du sport africain.

Il y aura 91 membres du CIO à voter lors de la session plénière. Pour que les six expulsions recommandées par la commission exécutive soient prononcées, il faudra 61 votes allant en ce sens, soit les deux tiers de l'assemblée.

Des athlètes canadiens s'en mêlent

Sur la scène canadienne, le riche homme d'affaires Frank Stronach entend investir des milliers de dollars pour appuyer un groupe d'athlètes canadiens qui tentent de rétablir l'intégrité et l'esprit des Jeux olympiques. Stronach, le président de Magma International Inc., le plus important producteur indépendant de pièces d'automobile au pays, a couvert les dépenses de la délégation d'athlètes olympiques canadiens pour se rendre à Lausanne.

Avec en tête le médaillé d'or olympique Mark Tewksbury, le groupe a annoncé hier la création d'un comité d'athlètes dont l'objectif sera de redorer le blason de l'olympisme.

Le groupe agira également comme chien de garde du Comité international olympique, qui tentera cette semaine de faire le ménage dans ses rangs à la suite d'une série de scandales de corruption.

La délégation sera aussi composée de la double médaillée d'argent Susan Auch, du marathonnien en fauteuil roulant André Viger, de la paralympienne Heather Clarke et de l'athlète et avocate Ann Peel.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi
N.Y. Islanders 1 Buffalo 2
Washington 1 N.Y. Rangers 1
Caroline 5 Phoenix 5
New Jersey 2 Vancouver 1
Ottawa 0 Los Angeles 4

Hier
Dallas à Pittsburgh
Philadelphie à St. Louis
Calgary à Nashville

Ce soir
Dallas à Washington, 19h.
Pittsburgh à Tampa Bay, 19h05.
Boston à Toronto, 19h30.
Phoenix à Detroit, 19h30.
Calgary à Chicago, 20h30.
New Jersey à Edmonton, 21h.
Ottawa à Anaheim, 22h30.
Floride à San Jose, 22h30.

Judi
Nashville à Montréal, 19h.
Phoenix à St. Louis, 20h.
Caroline au Colorado, 21h.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.

Vendredi
Detroit à Tampa Bay, 19h05.
Buffalo à N.Y. Rangers, 19h30.
Ottawa à Dallas, 20h30.
N.Y. Islanders à Vancouver, 22h.

CONFÉRENCE DE L'EST

	Section Nord-Est						
	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	66	38	20	8	196	141	84
Toronto	67	37	25	5	212	191	79
Buffalo	67	31	23	13	177	150	74
Boston	66	29	27	10	171	155	68
Montréal	67	27	31	9	160	175	63
Section Atlantique							
New Jersey	66	37	21	8	196	165	82
Pittsburgh	65	34	22	9	203	177	77
Philadelphie	68	30	21	17	198	162	77
N.Y. Rangers	68	29	30	9	189	188	67
N.Y. Islanders	69	19	41	9	158	206	47
Section Sud-Est							
Caroline	68	30	24	14	177	167	74
Floride	66	25	24	17	168	173	67
Washington	67	27	34	6	175	179	60
Tampa Bay	66	16	45	5	142	239	37

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Section Centrale						
	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Detroit	67	33	28	6	196	170	72
St. Louis	66	28	28	10	188	176	66
Nashville	67	24	37	6	161	217	54
Chicago	67	19	39	9	152	210	47
Section Nord-Ouest							
Colorado	67	34	25	8	186	167	76
Calgary	66	25	31	10	178	188	60
Edmonton	67	25	32	10	187	184	60
Vancouver	68	20	37	11	163	209	51
Section Pacifique							
Dallas	65	42	12	11	193	130	95
Phoenix	67	32	24	11	165	161	75
Anaheim	67	30	27	10	176	163	70
San Jose	67	25	28	14	151	156	64
Los Angeles	67	26	36	5	156	175	57

Les meneurs

	B	P	Pts
Jagr, Pgh	32	70	102
Lindros, Phi	38	51	89
Selanne, Ana	37	46	83
Kariya, Ana	29	52	81
LeClair, Phi	38	42	80
Forsberg, Col	22	58	80
Yashin, Ott	38	40	78
Modano, Dal	30	43	73
Sakic, Col	32	39	71
Demitra, STL	30	41	71
Straka, Pgh	34	36	70
Fleury, Col	31	39	70
Sundin, Tor	24	44	68
Khrstich, Bos	26	37	63
Robitaille, LA	31	31	62
Yzerman, Det	26	35	61
Roenicke, Phx	21	40	61
Rucchin, Ana	23	37	60
Allison, Bos	20	40	60
Brind'Amour, Phi	20	40	60

EN BREF

SF ne présentera pas le Super Bowl

Phoenix (AP) — Le Super Bowl de 2003 n'aura pas lieu à San Francisco, parce que la NFL estime que le nouveau stade des 49^{es} ne sera pas prêt à temps. Le vice-président des événements spéciaux de la ligue, Jim Speeg, a précisé qu'aucune décision n'a encore été prise. Mais un représentant du circuit, parlant sous le couvert de l'anonymat, a mentionné qu'une annonce en ce sens ne saurait tarder. «C'est évident que le stade ne sera pas prêt à temps, et c'est aussi évident que la ligue va décider de présenter le Super Bowl ailleurs», a déclaré cette source anonyme au *San Francisco Chronicle*. Le quotidien *San Jose Mercury News* précise par ailleurs que la ligue aurait également refusé la candidature d'Oakland. C'est plutôt San Diego qui serait la ville hôte du Super Bowl de 2003.

Elway au jeu?

Phoenix (AP) — L'occasion de devenir le premier quart-arrière à remporter le Super Bowl trois années d'affilée semble être suffisamment attrayante pour inciter John Elway à revenir au jeu pour une 17^e saison. Avant les séries éliminatoires, le joueur de 38 ans avait affirmé qu'il était sûr de prendre sa retraite à «99%». Mais après avoir guidé les Broncos à leur deuxième championnat de suite, il est plus hésitant. «Je ne sais pas ce que John va faire, a déclaré l'entraîneur Mike Shanahan, hier. Je pense que John ignore lui-même. Mais l'occasion d'y aller pour une troisième conquête du Super Bowl l'incite à revoir son projet de retraite.»

AVIRON

Laumann met fin à une carrière mouvementée

JIM MORRIS PRESSE CANADIENNE

Victoria — Refoulant des larmes, l'avironneuse Silken Laumann a officiellement confirmé sa retraite, hier. «Depuis un an, j'ai mûri une très importante décision», a déclaré Laumann, alors que son fils assis dans l'auditoire l'appelaient par son nom. «L'esprit de compétition est très important... et je ne suis plus animée de cet esprit», a dit Laumann.

Laumann a avoué que sa décision avait été particulièrement difficile à prendre en raison de la tenue des championnats du monde d'aviron au Canada cette année à St. Catharines, en Ontario, et de la proximité des Jeux olympiques d'été à l'été 2000.

Laumann, âgée de 34 ans, ne s'était jamais officiellement retirée de l'aviron, mais, comme elle le dit, elle s'était «officiellement abstenue de prendre une décision» après avoir enlevé une médaille d'argent aux Jeux d'Atlanta en 1996.

Depuis sa conquête de la médaille de bronze avec sa sœur Danielle aux Jeux de Los Angeles en 1984, la carrière de Laumann a alterné entre la triomphe et le malheur, entre la joie et

la souffrance. Elle a gagné l'épreuve du rameuse en couple en 1991 et elle était considérée comme une favorite pour enlever la médaille d'or aux Jeux de Barcelone en 1992. Mais quelques mois avant les Jeux, elle a subi une terrible fracture ouverte quand elle est entrée en collision avec une embarcation allemande pendant une régata à Essen, en Allemagne.

Les médecins lui avaient alors dit qu'elle ne pourrait plus jamais participer à des compétitions, mais Laumann a conquis tous les cœurs quand elle a surmonté huit interventions chirurgicales pour décrocher une médaille de bronze. Sa guérison miraculeuse a inspiré un film sur sa vie.

Le mauvais sort s'est de nouveau acharné sur elle aux Jeux panaméricains de 1995 quand elle a échoué un test de dépistage aux drogues après avoir pris un médicament pour la grippe. Elle et ses trois coéquipières ont perdu leurs médailles d'or.

Laumann, qui vit à Victoria avec son mari John Wallace et son fils Williams, est constamment invitée pour donner des conférences sur la motivation et elle est impliquée dans de nombreuses œuvres charitables.

Carambolage en Italie



MAURIZIO BRAMBATTI REUTERS

LA SEPTIÈME ÉTAPE de la course cycliste Tirreno-Adriatico, en Italie, a été le théâtre d'un accident spectaculaire, hier, lors du sprint à la fin de l'étape de 160 kilomètres entre Alba Adriatica et Civitanova Marche. C'est finalement le Néerlandais Steven De Jongh qui a remporté la course.

Le Canadien à une semaine de la date limite

Les meilleurs échanges sont souvent ceux qu'on ne fait pas

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Sébastien Bordeleau va sauter sur la glace du Centre Molson dans l'uniforme des Predators de Nashville, demain, après avoir été considéré au scrutin du joueur de la semaine dans la Ligue nationale, résultat de ses quatre buts et trois passes amassés en trois matchs la semaine dernière.

«Abitibi en va aussi revenir à Montréal avec un total minimum de 35 points. C'était, avant son match d'hier contre Calgary, un seul point de moins que Saku Koivu, le meneur chez les Canadiens. Ses 14 buts étaient aussi un seul de moins que le total de Martin Rucinsky.

Et vous souvenez-vous de Patric Kjellberg? Ce Suédois a disputé sept matchs avec le Canadien en 1992-93. Il n'a obtenu aucun point, et il n'a pas fait l'affaire, pas plus que Patric Carnback, son compatriote qui l'avait suivi à Montréal.

Ce Kjellberg est revenu de Suède et oui, il s'aligne pour les Predators. Il avait même 30 points avant hier, ce qui lui vaudrait de chauffer les meilleurs compteurs du Canadien!

Pourquoi des échanges?

Les rumeurs et suggestions d'échanges vont continuer d'être nombreuses d'ici la date limite du 23 mars, mais si le passé est garant de l'avenir, Réjean Houle aurait peut-être intérêt à se souvenir du vieil adage qui dit que les meilleurs échanges sont souvent ceux qu'on ne fait pas. Surtout si l'on compare la fiche des joueurs que le Canadien a laissés aller à celle des joueurs de l'édition actuelle.

John LeClair (38-42-80), Pierre Turgeon (24-25-49 en seulement 52 matchs), Eric Desjardins, un défen-

seur (14-31-45), Valeri Bure (18-24-42), Claude Lemieux (23-18-41) ont tous une fiche supérieure à celui du meilleur compteur du Canadien, tandis que Craig Conroy (14-22-36), considéré un joueur défensif et candidat au trophée Selke l'an dernier, est à égalité avec Koivu.

C'est sans compter Darcy Tucker, tout près à 33 points, et dont les 16 buts n'ont pas d'égal chez son ancien équipe, et même un Donald Brashear dont les sept buts et 17 points constituent une petite réussite dans le rôle ingrat qu'on lui connaît. Il y a aussi Andrei Kovalenko et ses 15 buts, qui valent bien ceux de Rucinsky.

Alors, ça donne quoi les échanges? Imaginons une situation théorique où Serge Savard et Réjean Houle n'auraient jamais bougé.

Le Canadien n'aurait-il pas une meilleure équipe si on avait gardé les

LeClair, Turgeon, Desjardins, Lemieux et compagnie, qui joueraient avec les Koivu et Benoit Brunet d'aujourd'hui?

Avec Patrick Roy devant le filet. Et à la défense, outre Desjardins, on pourrait choisir parmi les Lyle Odelein, Mathieu Schneider, Sylvain Odelein, Peter Svoboda, Craig Ludwig, Peter Popovic pour faire équipe avec Patrice Brisebois et Craig Rivet.

Pour ce qui est des attaquants défensifs et des joueurs de soutien, on pourrait encore piger parmi un vaste réservoir comprenant notamment Mike Keane, Guy Carbonneau, Marc Bureau, Jim Campbell, Kevin Haller, Jassen Cullimore, Jean-Jacques Daigneault...

Oui, si on regarde le Canadien d'aujourd'hui, il faut déduire que ses dirigeants auraient mieux fait de ne jamais faire le moindre échange.

Corson insiste pour rester à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Si Shayne Corson n'est pas sincère quand il assure qu'il veut rester à Montréal, il mérite indiscutablement un oscar.

Encore hier, il a repris ce qui ressemble à un véritable plaidoyer pour qu'on le garde ici. Corson et Vincent Damphousse, qu'on imagine les plus susceptibles d'être échangés avant la date limite du 23 mars, pour des raisons surtout liées à leurs contrats, sont parmi ceux qui désirent ouvertement le plus rester à Montréal. Corson est celui qui insiste le plus.

Tout ce qu'il n'a pas dit, encore hier, c'est qu'il serait prêt à rester à Montréal pour moins d'argent...

Et le fait qu'il vienne d'ouvrir un

restaurant sur la rue Bishop n'a rien à voir, a-t-il assuré: «J'ai des administrateurs. C'est juste que j'aime la ville, l'équipe, l'environnement.» Et les taxes? Corson s'est contenté de sourire...

Oui, mais les méchants médias et la pression presque surhumaine qu'elle imposerait aux joueurs?

«Vous, les gars, vous avez un job à faire et on a le nôtre. Dans chaque cas, on essaie de faire de notre mieux et il nous faut vivre ensemble. Si je n'aime pas un article à mon sujet, je vais m'arranger pour vous le faire savoir, c'est tout. J'aime la pression, et de toute façon, il faut vivre avec. C'est notre rôle, c'est pour ça qu'on est bien payé. Je ne suis pas toujours d'accord avec vous, mais ce n'est pas grave.»

Expos 5, Mets 4

Alou est fier de son groupe

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Aujourd'hui, jour de la Saint-Patrick, les Expos se retrouvent à 500 dans la Ligue des pamplemousses. Devant 3883 personnes, les Expos l'ont emporté 5-4 contre les Mets de New York, hier, pour porter leur fiche à 7-7. Ils n'ont plus besoin que d'une victoire pour égaliser leur total de l'an passé dans la Ligue des pamplemousses (8-23).

Et ils ont encore 17 matchs à jouer en Floride avant leur série de deux rencontres à Washington contre les Cardinals de St. Louis.

«C'est un bien meilleur groupe que l'an passé, a dit Felipe Alou. Il y a de meilleurs joueurs et plus d'expérience. J'en parlais à Tommy Harper ce matin. En une année, nos frappeurs ont acquis de la confiance. Ils avaient l'air d'avoir peur mais c'était un manque de confiance. Nous devons nous réunir vendredi pour retrancher des joueurs. J'ai peur que ce ne soit pas facile de faire des choix. Nous ne pouvons garder que 25 joueurs. L'an passé, on avait remercié Chuck Carr. Cette année, c'est une situation différente. On n'a pas à remercier personne.»

Jose Vidro, qui connaît un camp du tonnerre, a frappé un triple en plus de soutirer un but sur balles. Il est le meneur des Expos dans la Ligue des pamplemousses pour le nombre de coups sûrs (10), les circuits (2) et les points produits (7). Le point gagnant a été produit par un simple de Trace Coquillette, un joueur de deuxième but. En 17 présences, il a déjà quatre points produits.

Champ gauche

Une lutte à finir se déroule au champ gauche où les candidats se bousculent à la porte. Tous connaissent un bon camp. À chaque match, il y en a un ou deux qui se distinguent.

Hier, James Mouton a réussi un

LE DEVOIR

CULTURE

À QUÉBEC

THÉÂTRE

En attendant de sympathiques Martiens

L'ÉTÉ DES MARTIENS
Texte: Nathalie Boisvert.
Mise en scène: Michel Nadeau.
Avec Vincent Champoux, Eric Leblanc et Maude Robillard.
Scénographie et éclairages: Christian Fontaine. Costumes: Sylvie Courbron. Musique: Jean-Sébastien Côté.
Une production du Théâtre Niveau Parking présentée au théâtre Périscope jusqu'au 20 mars 1999.

tacle honnête, dont les nombreuses qualités (et quelques clin d'œil initiés à *Star Trek*) prennent heureusement le dessus sur ses aspects les moins réussis.

Sur la scène, un décor simplifié, comme les privilèges habituellement le metteur en scène Michel Nadeau: des échafaudages avec, au centre, un petit toit en pente. Voilà, en quelques pièces d'acier très schématiques, l'univers des deux enfants: le recoin de la cour d'école, les domiciles respectifs, la cabane secrète et l'ensemble du voisinage tiendront dans cet assemblage à usages multiples.

Dans la peau de Chico, le dur issu d'un milieu difficile, vieilli avant l'âge, Eric Leblanc était tout désigné: massif et râblé, il fait de son personnage un parfait petit *bum*, dégourdi, précoce, chez qui il maintient toutefois un bon fond, une candeur d'enfant. C'est là une des bonnes réussites du jeune comédien.

Peanut aussi trouve chaussure à son pied avec Vincent Champoux qui dose maladresse et enthousiasme pour donner un *nerd* accompli, crédible jusque dans sa gestuelle hésitante d'ado grand trop vite. A eux deux, ils supportent tout le poids de la pièce, animés d'une remarquable complicité. Il faut dire que le metteur en scène leur a ouvert la salle au complet, gradins y compris, pour qu'ils établissent leur terrain de jeu.

La salle ainsi envahie devient ingénieusement la piste d'hébertisme des gamins ou la montagne du rendez-vous final, les spectateurs étant alors confondus avec la foule des illuminés en attente.

Autant de trouvailles qui rappellent l'inventivité de Michel Nadeau; avec ses deux comédiens, il réussit à faire de *L'été des Martiens* un spectacle sympathique, basé sur une belle idée dont l'interprétation sait aller chercher le meilleur.

Relecture réussie de Hamlet

HAMLET
Texte de William Shakespeare. Traduction: François-Victor Hugo.
Adaptation et mise en scène: Alexandre Marine. Décor et costumes: Valentina Komolova. Éclairage: Spike Lyne. Bande sonore: Alexandre Marine. Avec: Vitali Makarov, Patrice Savard, Maria Monakhova, Karyne Lemieux, Alejandro Moran, Patrice Gagnon et Stéphane Brulotte. Une production du Théâtre Deuxième Réalité présentée à l'Espace Geordie jusqu'au 21 mars 1999.



Stéphane Brulotte et Vitali Makarov dans une scène de *Hamlet*

SOLANGE LÉVESQUE

Dès l'entrée du public, «la table est mise» au sens propre comme au sens figuré pour cette première scène et dernière scène, pourrait-on dire, puisque les reliefs d'un banquet s'étaient sur une longue table au bout de laquelle Hamlet prend place, trahi par ses proches. Ces «restes froids du repas funèbre servis chauds au festin des noces», pour citer le prince d'Elseneur, concrétisent littéralement l'argument de l'œuvre de Shakespeare. Alexandre Marine, adaptateur et metteur en scène, livre la pièce avec une vitalité qui n'aurait certes pas déçu à l'auteur. Spirituelle et lisible à plusieurs degrés, sa mise en scène table sur la transposition et s'amuse à railler, au passage, certains clichés qui alourdissent souvent les mises en scène de Shakespeare.

Écartant tout psychologisme dans la direction du jeu, Marine traite les personnages de telle manière que les motifs inconscients qui les meuvent deviennent perceptibles, mais de manière métaphorique et codée, comme si tout se déroulait dans un rêve. Par le truchement d'un minimum de moyens: quatre tables sur roulettes, quelques mètres de tissus savamment utilisés et des musiques choisies, il multiplie les espaces et les climats. Dans cette lecture de *Hamlet*, l'attachement malsain de la reine pour son fils et la jalousie du roi que cet amour provoque demeurent cependant centraux. Aux moments clés du drame, les personnages sont subitement emportés dans de violents

tourbillons qui les déséquilibrent, en proie à des comas et à des vertiges, comme si leurs angoisses prenaient alors le pas sur toute contenance.

Marine sait surprendre. Sa vision conserve toujours du recul et son sens de l'absurde éclaire l'œuvre de manière ironiquement actuelle. Ainsi, quand Hamlet prononce la fameuse tirade «Des mots, des mots...», toute la famille royale est en train de lire les quotidiens de fin de semaine. De même, le manteau du roi Claudius, fait de fausse fourrure de léopard, le fait ressembler à un chef de tribu africaine de bande dessinée. Car un humour ingénieux se lit aussi dans les costumes de Valentina Komolova qui contribuent à situer les personnages. Les scènes où Hamlet reçoit la visite du spectre de son père (on découvre soudain le père et le fils engagés dans un corps à corps sous la table), de même que celle où il rend visite au fossoyeur, devenu ici Yorick lui-même, pour griller une cigarette avec lui réservent aussi bien des surprises.

On croyait connaître la pièce; on s'aperçoit que les fractures que le metteur en scène lui fait subir en révèlent des aspects inattendus. Lorsqu'à la de-

mande du prince Hamlet et sous ses directives, des comédiens viennent jouer devant la cour le meurtre du roi avec des marionnettes, la scène prend presque la valeur d'un manifeste sur le théâtre. Car, fidèle au visionnaire auteur, Marine qui sait si bien nous mener au cœur de l'action, nous oblige bientôt à en sortir par ses ruptures, pour mieux nous rappeler que le théâtre est un jeu, un simulacre, et la vie elle-même, un vaste théâtre. Le combat final entre Hamlet et Laerte constitue sans doute l'exemple le plus probant de ce paradoxe.

Amalgame réussi de plusieurs traditions rafraîchies aux couleurs de la musique de Prokofiev, cette relecture ne pouvait se concevoir sans une équipe d'acteurs capables d'épouser l'audacieuse vision du metteur en scène; on connaissait les Vitali Makarov, Maria Monakhova, Alejandro Moran et Patrice Savard; on découvre avec bonheur Stéphane Brulotte, Patrice Gagnon et Karyne Lemieux. Avec ce *Hamlet*, le Théâtre Deuxième Réalité nous offre l'une des productions les plus novatrices et les plus inventives de la saison, production qui, faute de moyens, n'a pas la publicité qu'elle mériterait.

Festival de Cannes

Kristin Scott-Thomas sera maîtresse de cérémonie

Paris (AFP) — La plus française des actrices anglaises, Kristin Scott-Thomas, sera la maîtresse de cérémonie lors des soirées d'ouverture et de clôture du Festival de Cannes, qui se tient du 12 au 23 mai, a confirmé Gilles Jacob, délégué général du festival.

Kristin Scott-Thomas a accepté la proposition de Gilles Jacob et de Michel Denisot, directeur artistique des cérémonies. Elle succède ainsi à Isabelle Huppert, Jeanne Moreau, Sabine Azéma et Carole Bouquet.

Le cinéaste canadien David Cronenberg présidera le jury du festival dont la sélection sera annoncée le 22 avril.

Depuis son rôle d'héroïne romantique et passionnée dans *Le Patient anglais* d'Anthony Minghella, pour lequel elle a été sélectionnée aux Oscar et a obtenu le Golden Globe de la meilleure actrice, cette Anglaise de naissance mais Française d'adoption a partagé l'affiche avec quelques-unes des stars les plus en vue d'outre-Atlantique.

Après *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* de et avec Robert Redford, elle a tourné dans *Random Hearts* de Sydney Pollack avec Harrison Ford et *Up at the Villa* de Philip Haas avec Sean Penn, deux films encore inédits qui pourraient donc se retrouver dans l'une des sections du festival de la Côte d'Azur.

Découverte sous les traits très distingués de la Fiona collat monté de *Quatre mariages et un enterrement*, cette jeune femme aux yeux clairs, mariée à un médecin français, réside en France depuis l'âge de 19 ans.

Sa carrière s'est emballée ces dernières années. Agent des services de renseignement dans *Mission: impossible*, Lady Anne dans *Richard III*, Kristin Scott-Thomas a tourné avec Eric Rochant, Roman Polanski (*Lunes de fiel*), Lucian Pintilie (*Un été inoubliable*) et déjà avec Philippe Haas dans *Des anges et des insectes* (*Angels And Insects*).

ANNE-MARIE DUSSAULT

LES RÈGLES DU JEU

CE SOIR 20 H

LA MARIJUANA, ILLÉGALE MAIS EXPORTÉE!
ENTREVUE AVEC DANIEL JACOBY, PROTECTEUR DU CITOYEN.

Télé-Québec
VENEZ VOIR AILLEURS!

À LA TÉLÉVISION

	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (3)	Sur la piste / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir	Virginie	Caserna 24	Christiane Charette en direct / Pascale Bussièrès, Micheline Lancôt, Jacques Godbout, en direct de Paris, Jean Larose	Radio	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Cinéma / ELDORADO (4) avec Pascale Bussièrès, Robert Brouillette			
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 12 (13)	Claire Lamarche / Un zoo à la maison (16:00)	Les Mordus / Guylaine Tremblay, Marie-Chantal Perron	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte, Marie-Elaine Proulx, Jean-Michel Dufaux	La Poule aux œufs d'or	Drôle de vidéo	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Jean-Guy Moreau	TVA Sports / Loteries (23:52)			
TOC	15 (17) 24 (30) 46	Robin et Stella	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisimo	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Les Règles du jeu / La 'mari' québécoise en demande! / les mega-complexes de cinéma	Les Francs-tireurs	Toute une vie / Compilation des personnalités qui ont marqué notre siècle	Les Choix de Sophie	Zone X	Corpus Christi / Barabbas	
TOS	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Le groupe No Déjà	Les Simpson	Cinéma / LE MONDE SELON WAYNE (6) avec Mike Myers, Dana Carvey	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash			
RDI		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Dalai-lama: 30 ans en exil	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui					
TV5		Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Panorama	Journal FR2	Envoyé spécial	À bon entendre	Pulsations / La Schizophrénie	Journal belge	Le Cercle			
D		Star Trek (16:00)	Alerte dans l'espace	Contact Animal	Civilisation: l'histoire des papes	Aux frontières de l'inaccessible	Biographies / Henry Fonda	L'Homme de fer	Cinéma / GANDHI (2)						
V		Allô docteur	Combat... chefs	Sortie gale	Les Copines...	L'Esprit trouble	Santé en...	Diagnostic / L'Anesthésiologie	La Marmaille	Bébé arrive	Allô docteur	Les Copines...			
MPL		Clip (13:00)	Cool 80	Interfax	Clip	Platine	Hit Parade de la Saint-Patrick	En attendant Oscar	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Clip			
MX		MusiMax Collection (14:00)				Michael Flatley's Lord of the Dance	The Coors Live...	The Coors	Highlights from Sult	Clin d'oeil d'Irlande					
CF		Schtroumpfs	Batman	...turbulence	Chair de poule	Pete & Pete									
TTF		Les Zinzins...	Scobidou	Drôle de voyou	Robin des bois	...Dexter	Bêtes à craquer	Ned... triton	Macross Plus II	Les Simpson	Drôle de voyou	Le Dragon...	South Park	Les Simpson	Ned... triton
RDS		100% rebelle	Challenge de quilles	Chal. Kanada	Sports 30 Mag		Basketball / Heat - Hawks					Sports 30 Mag	Rallye	Chal. Kanada	
CBC	6	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newswatch	CBC News	On the Road Again	Country Canada	Celtic Electric	Foolish Heart	Dooley Gardens	CBC News	Absolutely Fabulous	News	Cinéma / THAT KIND OF WOMAN
CIV	8 (13)	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Power Play	The Drew Carey Show	Whose Line... Becker	Law & Order	CTV News	News		
GBL		Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	First Nat. News	Addams Family	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Chicago Hope	The Outer Limits				
ABC	8	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Dharma and Greg	Two Guys, a Girl and a Pizza Place	The Drew Carey Show	Whose Line is it Anyway?	20/20 Wednesday	News	Nightline (23:35)		
CBS	22	The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H								News/Access			
NBC	3	Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	E.T.	Cosby	Payne	60 Minutes II	Chicago Hope	News	Late Night (23:35)		
PBS	5	Oprah (16:00)	News	Real TV	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy							
	10	Hollywood Sq.	Oprah	Live at Five	Extra!	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Dateline NBC	World Most Amazing Video	Law and Order		The Tonight Show (23:35)		
	33	Wishbone	Bill Nye	World News	Newshour	Nightly Bus.	Frank Peterson Special						Feet of Flames		
	57	Zoom	Bill Nye	BBC News	Nightly Bus.	Newshour	Gael Force					The Corrs in Concert at the Royal Albert Hall (22:05) / C. Rose (23:50)			
MM		VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop-up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow	DaMix	Pop-up Video	Classi...	MuchMegaHits	Spotlight		
TSN		Soccer (14:00)	WCW Wrestling "Nitro" (16:45)	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	WCW Wrestling "Nitro"					Off the Record	Sportsdesk		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon
LA FIN DU MONDE EST À SEPT HEURES
Marc Messier est le reporter-vedette ce soir.

TQS, 18h
CENT TITRES
On présente, entre autres, une entrevue avec Monique Proulx.
TQ, 19h30

LES RÈGLES DU JEU
L'émission présente un grand reportage sur la marijuana québécoise, qui serait, paraît-il, d'une très grande qualité et très prisée sur la scène mondiale!
Télé-Québec, 20h

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT
En direct du Jello Bar à Montréal, Pascale Bussièrès, Micheline Lancôt, Jean Larose et Jacques Godbout... mais ce dernier est à Paris.
Radio-Canada, 20h

LES FRANCS-TIREURS
Un sujet sur les journaux à potins, et un autre sur la mode des grosses femmes au cinéma et à la télévision (il y a une mode?)
TQ, 21h

CORPUS CHRISTI
Suite de cette grande série produite par Arte. La trentaine de spécialistes universitaires tentent de cerner ce soir la personnalité et la réalité de Barabbas. Fascinant.
TQ, 23h30

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.
Hommage à la
chanson québécoise
à
Chansons en liberté
Vendredi à 18 h 30

MÉDIAS

Un autre bogue

Après le bulletin de nouvelles satirique, voici le documentaire satirique: Jean-René Dufort prépare une série de 13 émissions documentaires qui se veulent «le Zone Libre» de «La fin du monde...», affirme-t-il.

Paul Cauchon
Le Devoir

On ignore si 2000 ans de bogues soulèvera autant de débats que *La fin du monde est à sept heures*. Mais c'est là le titre d'une nouvelle série produite par Coscient, le même producteur que pour *La fin du monde*, imaginée par Stéphane Laporte, qui avait également imaginé *La fin du monde*, ainsi que par Jean-René Dufort, une des vedettes de *La fin du monde*.

Cette nouvelle émission se développera en deux temps: d'abord, une émission unique, diffusée d'ici un mois sur les ondes de TQS. Ensuite, une série de 13 émissions diffusées à compter de septembre prochain, toujours sur les ondes de TQS.

«C'est une série de documentaires, a expliqué Jean-René Dufort au *Devoir*, des documentaires où rien n'est inventé, avec de vrais entretiens, mais où on s'amuse aussi avec le style du documentaire en soi.»

Documentaires ironiques? Subversifs? Faudra voir avant de conclure, Jean-René Dufort ayant lui-même de la difficulté à définir le style de cette future émission.

Pourquoi 2000 ans de bogues? «Parce que notre histoire est parsemée de bogues, répond-il. *Tchernobyl*, c'est un bogue, le *Stade olympique aussi...*»

La première émission, celle de ce printemps, portera sur le phénomène des ovnis. Elle a entraîné Dufort et son équipe à Roswell, au Nouveau-Mexique, où s'est développée toute une industrie autour des prétendus extraterrestres.

Dernière question qui taraude les fans de *La fin du monde*: Dufort quitte-t-il l'émission de Marc Labrèche? Non, soutient-il, et *La fin du monde* sera de retour cet automne.

Cour suprême et droit à l'image: un appel à Québec

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec croit pouvoir contrer partiellement le jugement de la Cour suprême sur le droit à l'image et à la vie privée si Québec adopte un amendement législatif au Code civil pour en atténuer la portée.

L'association faisait cet appel officiel hier aux ministres de la Culture et de la Justice du gouvernement québécois.

Dans cette démarche, l'association fait front commun avec plusieurs organismes: la SARDEC, l'Association des réalisateurs de Radio-Canada, la Cinéma-thèque québécoise, l'Office national du film, l'Union des artistes, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, et ainsi de suite.

Pour ce front commun, la récente décision de Télé-Québec de censurer des photos lors de la diffusion du film de Jean Beaudry, *L'Objectif subjectif*, est la goutte qui a fait déborder le vase.

Mais on apprend également hier, à l'occasion de cette rencontre de presse, qu'une trentaine de mises en demeure ont été envoyées ces derniers mois à différents médias québécois, mises en demeure qui invoquent le jugement de la Cour suprême pour obliger les médias à ne pas diffuser certaines photos.

Pour le front commun et pour l'avocat Marc-André Blanchard, du cabinet juridique Lafleur Brown, Québec pourrait intervenir sur deux fronts.

Un amendement législatif pourrait en effet exclure l'application rétroactive du jugement. Ce qui veut dire que ne seraient pas visés par le jugement les documentaires antérieurs au jugement d'avril 1998 (Télé-Québec avait censuré, dans le film de Beaudry, des photos qui dataient de 25 ans parce que les personnes visées n'avaient



pas donné leur consentement).

Un autre amendement viserait à reconnaître l'importance et la valeur de l'expression artistique comme faisant partie inhérente de l'information légitime du public, puisque la Cour suprême convient de l'importance de diffuser les images faisant partie de l'information légitime du public. La balle est maintenant dans le camp de Québec, comme on dit.

Coscient producteur, pas à pas

Le producteur de télévision Coscient s'est engagé dans l'organisation de spectacles sans qu'on s'en rende trop compte. Coscient, essentiellement identifié comme producteur d'émissions de télévision, coproduit en effet au Québec le spectacle *Notre-Dame de Paris* en compagnie du producteur français Charles Talar.

La beauté de la chose, c'est que tout en produisant le spectacle sur scène à Montréal, Coscient est arrivé à vendre à Radio-Canada, il y a deux semaines, un *making-of* du spectacle, produit par lui-même. Une intégration parfaite. Et Coscient récidive dimanche soir prochain en vendant à Radio-Canada une émission d'une heure sur la carrière de Bruno Pelletier, vedette de *Notre-Dame de Paris*.

Coscient a-t-il également les droits sur une éventuelle production cinématographique du spectacle? Chez le producteur, on soutient que non. La production de spectacles est une «extension naturelle» de leurs activités en variétés télévisuelles, explique une porte-parole de Coscient, et on n'a pas acquis tous les droits de diffusion futurs sur *Notre-Dame de Paris*.

Il reste que l'histoire fait beaucoup jaser et laisse un drôle de goût dans la bouche à cause de l'implication totale de Coscient, qui ne peut que profiter, comme producteur de spectacles, d'une telle mégapromotion sur les ondes de la télévision publique. Mais évidemment, dans le secteur culturel, la frontière entre l'information et la grande «plogue» promotionnelle est toujours bien mince, et ceux qui s'en étonnent passent de plus en plus pour des passésistes...

Marie-France s'en va-t-à-Paris

Indicatif présent, l'émission de Marie-France Bazzo à la radio de Radio-Canada (Première Chaîne), est débarquée à Paris cette semaine à l'occasion du Salon du livre de Paris, dont le Québec est l'invité d'honneur. Il s'agit de la seule émission radio-canadienne qui a démenagé armes et bagages sur les pavés parisiens. Parmi les invités de ce matin, on retrouve Jean Daniel, Yves Coppens, Alain Finkielkraut et Marie Laberge (du bien beau monde), et, parmi les invités de demain, Bernard Clavel, Gaëtan Soucy, Pascal Bruckner.

Le monstre à la télévision

Après sa diffusion monstrueuse en salles et la parution de la vidéocassette, *Titanic*, de James Cameron, s'installe maintenant à la télévision payante. Au Québec, Super Ecran le diffusera en première mondiale à la télévision francophone samedi soir prochain, le 20 mars, à 21h. Le film sera précédé d'entrevues avec Cameron et Leonardo DiCaprio. Prochaine étape: la diffusion sur chaînes télévisées conventionnelles, vraisemblablement l'automne prochain aux États-Unis.

pcauchon@ledevoir.com

EN BREF

Barbeau primée

(PC) — La cinéaste Manon Barbeau vient d'être primée à Paris pour son documentaire *Les Enfants de Refus global*. Le festival Cinéma du réel, qui se terminait dimanche, lui a attribué le prix des Bibliothèques, de sorte que ce film historique sera distribué dans le réseau des bibliothèques publiques de France, indique un communiqué. Ce documentaire raconte la vie d'enfants d'artistes et créateurs qui avaient signé *Refus global*, en août 1948; la réalisatrice est la fille de Marcel Barbeau, un des signataires de ce manifeste politique.

L'OSQ endisquera

(Le Devoir) — La tragédie musicale *Jean-sans-Nom*, qui sera créée en juin au Théâtre de Nantes, sera enregistrée par l'Orchestre symphonique de Québec dans les studios de Radio-Canada, à Québec. Le livret s'inspire du

Victoire française

(AFP) — Un Français, Emmanuel Hanriot, a remporté à Paris le premier prix dans la catégorie concertiste du huitième Concours international de piano Milosz Magnin. Cent-sept pianistes étaient en lice. Un deuxième prix est allé à Svetlana Kosenko (Ukraine), un troisième prix à Igor Poltatsky (Russie) et un quatrième prix à Mariusz Dropek (Pologne). Une première médaille en catégorie supérieure a été attribuée à Christopher Mokrzewski (Canada).

Pour les 20 ans de l'Opéra de Montréal

Une saison italienne

Depuis 1980, l'Opéra a accueilli 1,5 million de spectateurs

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Pour ses 20 ans qui sonneront bientôt, l'Opéra de Montréal convie à une saison italienne: cinq opéras sur six, allant de Monteverdi à Boito (*Mefistofele*, d'après le *Faust* de Goethe) en passant par Verdi, Puccini (*La Bohème*) et Rossini (*Le Barbier de Séville*), nous parvenons au pays du *bel canto*.

Heureuse innovation que les surtitres français-anglais instaurés en 1988 car l'ouverture se fait en septembre, pour la saison 1999-2000, avec *Salomé*. Ce drame de Richard Strauss est inspiré d'une pièce d'Os-car Wilde. Eliana Lappalainen y campe l'insatiable Salomé qui sait encore charmer celui dont elle réclame la tête!

Mais attendons février pour revoir le drame shakespearien *Otello* revu par Verdi. Gino Quilico y sera l'infâme Iago réussissant à persuader Otello de l'infidélité de Desdemona, avec le drame prévisible que chanteront Antonio Barasorda (*Otello*) et Maryanne Telesse (*Desdemona*).

Un seul des opéras annoncés hier par le directeur général et artistique Bernard Uzan (en poste depuis 1988) n'a pas encore de distribution connue: *Le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, dont la première eut lieu en 1642 à Venise. Il comptera sur l'ensemble instrumental de la Chapelle de Montréal sous la direction de Yannick Nézet-Séguin.

Sauf cet opéra de Monteverdi — sur l'ambition de Poppée désireuse de remplacer l'impératrice Octavie dans le cœur de Néron — qui doit être joué quatre fois en avril 2000, toutes ces œuvres connaîtront cinq représentations au lieu de six comme c'est le cas pour la plupart des opéras de la présente saison.

L'Opéra de Montréal a aussi prévu un gala du 20^e anniversaire, le 12 décembre, ainsi que deux opéras en version concert: *Lakmé* (Delibes), le 23 janvier 2000, et *Das Rheingold* (Wagner), le 29 avril 2000. Se poursuit aussi la coutume de matinées offertes à prix abordable (5 \$) aux étudiants.

Depuis sa création en 1980 avec, comme première œuvre offerte au public, *Tosca* de Puccini, l'Opéra de Montréal cumule à son catalogue 106 productions et se glorifie de ce que beaucoup de ces productions aient été retransmises soit à la télévision, soit à la radio. Les opéras en salle ont attiré à ce jour plus de 1,5 million de spectateurs!

L'opéra romantique *Nelligan*, sur une musique d'André Gagnon et un livret de Michel Tremblay, a été



ARCHIVES LE DEVOIR

Nicole Lorange et Luis Lima étaient de la première œuvre de l'Opéra de Montréal, *Tosca*.

créé à l'Opéra de Montréal en 1990; il a valu à la troupe des éloges sentis et un Félix pour le spectacle le plus populaire! Quant à l'opéra de Leos Janacek, *Jenufa* (1998), il est à la source de deux prix Opus.

C'est en présence de plusieurs des vedettes des précédentes productions que l'Opéra de Montréal avait choisi, hier, d'annoncer le contenu de sa programmation 1999-2000.

Quant à Bernard Uzan, il se réjouit d'avoir ainsi pu attirer à Montréal autant d'artistes et d'interprètes renommés ainsi que des chefs d'orchestre, metteurs en scène et décorateurs de renommée internationale dans le but de «divertir, captiver» les spectateurs et d'assurer à la compagnie sa longévité.

On a signalé hier le rôle irremplaçable d'une dizaine de commanditaires ainsi que l'apport du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada et de celui de la CUM.

L'Opéra de Montréal a son site Internet (www.operademontreal.qc.ca) et ses dirigeants espèrent que la

clientèle se montrera empressée de renouveler les abonnements et que plusieurs de ces abonnés choisiront d'amener une recrue et de profiter ainsi de quelques avantages additionnels offerts aux membres du «club invitation», tels un t-shirt et une affiche de l'Opéra de Montréal.

Bernard Uzan se réjouit d'avoir attiré autant d'artistes de renommée

clientèle se montrera empressée de renouveler les abonnements et que plusieurs de ces abonnés choisiront d'amener une recrue et de profiter ainsi de quelques avantages additionnels offerts aux membres du «club invitation», tels un t-shirt et une affiche de l'Opéra de Montréal.

MUSIQUE
en tête
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

17 au 21 Mars

OPÉRA MCGILL présente le **FESTIVAL BLACK BOX**

19 mars à 19 h 30 : *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel et *Thérèse* de Massenet
17 et 20 mars à 19 h 30 : création mondiale de *Taptool* de John Beckwith, livret de James Reaney
18 et 21 mars à 19 h 30 : scènes d'opéra

Théâtre P-Scene de l'École F.A.C.E.
3449, rue University (métro McGill)
Billets: 5 \$ (514) 398-4547

18

SÉRIE CBC/MCGILL
ANTON KUERTI, piano

Œuvres de Beethoven, Czerny, Mozart et Mendelssohn

18 mars, Salle Pollack, 19h30
555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
Billets: 15 \$ / 10 \$ (étudiants et aînés)
(514) 398-4547

19, 20 et 21

LA FLÛTE ENCHANTÉE de MOZART
sous la direction de Jean-François Rivest

L'Atelier d'opéra et l'Orchestre de l'Université de Montréal
direction de l'Atelier: Louise-Andrée Baril
mise en scène: Nathalie Deschamps

Salle Claude-Champagne, 220 avenue Vincent-d'Indy - 20 h
Prix des billets: 12 \$ et 8 \$ (étudiants et aînés)
Billetterie: (514) 844-2172 - Renseignements: (514) 343-6427

21

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
présente

Grigory Sokolov, piano
Byrd, Beethoven, Ravel
Le dimanche 21 mars 1999 à 15h30
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest
Renseignements: (514) 932-6796
Billets: 25,00 \$ / Étudiants (22 ans): 15,00 \$

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jacques Nadeau au (514) 985-3322

Cinéma libre présente

REQUIEM POUR UN ÉDIFICE
de Georges Léonard

Une réflexion sur l'extinction de la mémoire urbaine

Une performance de Claude Lamarche
avec le chœur *Mirata Mertsi* sous la direction de André Pappathomas
et le violoncelliste *Erick Korytowsky*

et

Las Fallas
de Georges Léonard et Paul Grégoire

Une fête grandiose en Espagne, une grande manifestation sculpturale, un événement social et politique...

Judi 18 et vendredi 19 mars 20h

À la Cinéma-thèque québécoise • Info: 842-9763

www.cinemalibre.com